

Route transsaharienne  
Rendez-vous  
à N'Djamena

PAGE 6

**L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX**  
Les confidences  
de Bahia Rachedi

PAGE 15



**ÉDITO**

## Le Makhzen ou la provocation sous perfusion de haschich

Par S. Méhalla

**L**e monde a entrouvert une porte dangereuse. À force de tolérer que certains États invoquent la sécurité nationale pour frapper, occuper, annexer, bombarder et redessiner les lignes rouges à leur convenance, le droit international est devenu une relique que l'on cite dans les conférences et que l'on piétine sur le terrain.

L'entité sioniste en a fait une méthode. Elle frappe. Justifie. Recommence. Les chancelleries s'indignent, les plateaux piaillent, les communiqués s'empilent, puis tout rentre dans l'impuissance organisée.

Mais un précédent n'appartient jamais éternellement à celui qui l'installe. Lorsqu'une puissance impose l'idée que la sécurité nationale permet de neutraliser une menace au-delà des formes classiques du droit, elle ne crée pas seulement une exception pour elle-même. Elle fabrique une doctrine disponible pour tous.

Elle écrit, sans le vouloir, un manuel que d'autres États liront avec attention. C'est ici que le Makhzen devrait cesser de jouer au plus malin.

Car la menace marocaine contre l'Algérie ne se résume pas aux communiqués venimeux, aux gesticulations diplomatiques, aux alliances de circonstance, aux intrigues de palais et aux rêves pathétiques d'encercllement. Il y a plus grave, plus sale, plus profond : le Makhzen est devenu, aux portes de l'Algérie, l'ombre portée d'une économie de stupéfiants qui empoisonne les frontières, fragilise les sociétés et vise la jeunesse comme on vise un avenir.

Quand un système politique laisse prospérer, couvre ou instrumentalise un tel poison, il ne relève plus seulement de la rivalité régionale. Il devient une menace de sécurité nationale.

On parle ici d'une guerre sans uniforme. Une guerre lente. Une guerre gluante. Une guerre qui ne dit pas son nom, parce qu'elle avance dans les ballots, les réseaux, les complicités, les passages nocturnes, les trafics et les mafias. Une guerre qui ne détruit pas seulement les postes-frontières, mais les familles. Qui ne vise pas seulement les institutions, mais les nerfs d'une nation. Qui ne tue pas toujours par le feu, mais par l'addiction, la déchéance, la corruption, la criminalité et le pourrissement social.

Les États-Unis ont envahi des pays, détruit des régimes, imposé des blocus, militarisé des régions entières et prétendu renverser des gouvernements au nom de la lutte contre la drogue, contre le terrorisme ou contre une menace supposée à leur sécurité. On a vu Washington transformer des soupçons en doctrine, des intérêts en croisades, des prétextes en bombardements. Et l'on voudrait que l'Algérie, face à une menace réelle, frontalière, permanente, documentée par l'expérience quotidienne de ses services, se contente éternellement de protester avec élégance ?

Que le Makhzen ne se trompe pas de siècle. L'Algérie n'est pas une nation que l'on enfume avec des sourires diplomatiques pendant que l'on laisse passer le poison par les interstices. Elle n'est pas une proie régionale que l'on fatigue à coups de provocations. Elle n'est pas un pays dont on teste indéfiniment les seuils de patience. Elle est un État dur, ancien dans sa douleur, jeune dans sa vigilance, forgé par la guerre de libération et instruit par toutes les trahisons de l'histoire, marocaine notamment.

S. M.

Suite en page 16

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Législatives  
2026

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

# LA BATAILLE DES PROGRAMMES

PAGES 2 et 3



Bien qu'elle n'ait pas atteint sa vitesse de croisière, la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, qui est à son troisième jour, s'installe progressivement dans le paysage politique.

- FLN : L'élection est une responsabilité nationale
- FFS : Plaidoyer politique pour un Etat de droit
- PT : «Notre programme, un bouclier social»
- MSP : Les potentialités économiques du Sud mises en avant

Coup d'envoi du Mondial 2026

### Qui succédera à l'Argentine ?

PAGE 12



### Foncier agricole Sous haute protection

PAGE 4



Fraude au Baccalauréat

### La justice intransigeante

PAGE 5



CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 11 Juin 2026 ■ 11<sup>ème</sup> année n°2169 ■ Prix 20 DA

Législatives  
2026

## Le FFS présente son programme Plaidoyer politique pour un Etat de droit

«Seule la participation efficace peut imposer le changement et les visions que nous défendons», a plaidé Youcef Aouchiche.

Placée sous le slogan «un pacte d'honnêteté et de crédibilité», la campagne électorale du Front des forces socialistes a été lancée hier dans son siège d'Alger, à travers une conférence de presse au cours de laquelle son premier responsable a présenté le programme du parti pour les élections législatives du 2 juillet.

Le premier secrétaire national du FFS, Youcef Aouchiche, a ouvert la conférence en expliquant que le programme du parti repose sur des «principes visant à donner une nouvelle image des institutions élues», soulignant que le prochain Parlement «doit être un outil pour exprimer les espoirs et les aspirations des Algériens». Il a indiqué que son parti participe à ces élections avec «26 listes au niveau national et 4 listes dans les circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger», ajoutant qu'elles sont composées de «militants engagés, imprégnés des valeurs du parti, qui œuvreront pour faire de ces élections un succès», considérées comme «une étape nationale importante».

Concernant le programme, le responsable, sans prétendre résoudre les problèmes à lui seul, a expliqué qu'il s'agit d'un plaidoyer politique pour un État de droit, des libertés, des droits et de la justice sociale. Youcef Aouchiche a précisé que parmi les mesures proposées, figure un axe «sociétal ambitieux» visant à défendre le pouvoir d'achat, à augmenter la valeur des aides sociales, à réviser le système de retraite, à renforcer la surveillance du marché et à adapter les programmes de



formation aux besoins du marché du travail. Le programme comprend également des propositions concernant l'éducation, la recherche et l'enseignement supérieur, notamment «l'augmentation du budget» de ces secteurs, ainsi que d'autres mesures économiques telles que le renforcement de l'économie numérique et une attention particulière portée à l'environnement, considéré comme l'une des «priorités défendues par le Front des forces socialistes».

### PARTICIPATION EFFICACE

Pour le conférencier, ce programme constitue un message d'espoir pour tous ceux qui refusent le statu quo et l'immobilisme. C'est pourquoi, durant cette cam-

pagne, le message sera adressé en priorité à cette catégorie. Selon Aouchiche, seule une participation efficace peut imposer le changement et les visions défendues par son parti. Il a réaffirmé que le changement démocratique, la justice sociale et la souveraineté nationale restent des objectifs réalisables avec des citoyens organisés et sensibilisés autour d'un programme politique national responsable et consensuel, ajoutant que les défis actuels imposent à tous d'aller dans cette direction, même si cela nécessite parfois des concessions.

### RÉQUISITOIRE CONTRE L'ANIE

Abordant le processus électoral, Youcef Aouchiche a critiqué l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), estimant qu'elle n'a pas rempli ses mis-

sions comme il se doit. «Je le dis en toute responsabilité», a-t-il affirmé. Selon lui, elle a failli dans la gestion de cette étape qui devait permettre de reconstruire la confiance entre le citoyen et les institutions. Outre les listes rejetées sans motif valable, il a indiqué qu'«à ce jour, trois listes du parti n'ont pas encore été validées».

### RÉHABILITER LES MISSIONS DE L'APN

Le premier secrétaire du FFS a précisé que le parti défend avant tout le principe de la règle et de l'équité, conditions nécessaires pour un processus électoral garantissant transparence, équité et égalité des chances entre les candidats. Selon lui, cette égalité des chances n'existe pas aujourd'hui, ni dans la loi ni dans la pratique. C'est pourquoi le parti ambitionne de disposer d'un groupe parlementaire conséquent, qui lui permettra de faire évoluer la situation, à commencer par l'abrogation de l'article 200 de la loi électorale. Cet article, selon Aouchiche, «permet l'ingérence de cercles extra-politiques dans le processus électoral et dans le choix souverain des partis politiques et des indépendants».

Il a également souligné qu'il ne s'agit pas de promesses liées au développement local, mais de réhabiliter les missions essentielles de l'Assemblée populaire nationale. Pour lui, l'Algérie a besoin d'une assemblée forte et représentative.

S. Smati

FLN

## «L'élection est une responsabilité nationale»



Pour le lancement de sa campagne des élections législatives du 2 juillet, mardi, le Front de libération nationale (FLN) a choisi la ville d'In Guezzam, dans le sud du pays. S'exprimant devant les militants et sympathisants du parti, le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarek, a souligné la portée symbolique du choix d'In Guezzam pour lancer cette campagne, affirmant que le Grand-Sud constitue «le cœur stratégique de l'Algérie» et un rempart essentiel de sa souveraineté nationale.

Le responsable du FLN a, à cet égard, salué la décision de promouvoir In Guezzam au rang de wilaya à part entière, estimant qu'elle traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer

la justice territoriale et de rapprocher davantage les services et les projets de développement des citoyens.

Pour Abdelkrim Benmbarek, ce rendez-vous électoral constitue une étape déterminante pour le renforcement des institutions de l'État et la consolidation du processus démocratique. Selon lui, les législatives du 2 juillet doivent permettre de conforter les acquis réalisés dans le cadre de l'édification de «l'Algérie nouvelle» et d'accompagner les efforts de développement engagés à travers l'ensemble du territoire national.

Dans son intervention, il a réaffirmé le soutien de son parti aux réformes menées sous la conduite du président de la République,

mettant en avant les progrès enregistrés dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, l'agriculture, l'économie et le développement des régions du Sud.

Il a également rendu hommage à l'Armée nationale populaire ainsi qu'aux différents corps de sécurité pour leur rôle dans la préservation de la stabilité du pays et la défense de son intégrité territoriale.

Tout en mettant en garde contre les tentatives visant à porter atteinte à l'unité nationale ou à semer le doute sur les institutions de l'État, le secrétaire général du FLN a appelé à une forte mobilisation lors du scrutin, considérant la participation comme un devoir national et un moyen de renforcer la légitimité des institutions de la République.

S'adressant aux militants du parti, il les a exhortés à mener une campagne de proximité fondée sur l'écoute des citoyens, la présentation du programme du FLN et la défense d'un projet politique axé sur le développement, la justice sociale et le renforcement de la cohésion nationale.

EL BINA

## Bengrina prône un front intérieur fort



«Notre intérêt partisan s'efface devant l'intérêt supérieur de l'Algérie», a déclaré, mardi, à Alger, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, à l'occasion du lancement de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet. S'adressant aux candidats de son parti, il a appelé à une mobilisation nationale autour du renforcement du front intérieur et de la préservation des institutions de l'État, estimant que les enjeux actuels dépassent les logiques partisans. Abdelkader Bengrina a expliqué que des retards dans la validation de certaines listes électorales avaient empêché le lancement de la campagne dans plusieurs wilayas. Il a, toutefois, précisé ne pas tenir l'Autorité nationale indépendante des élections

(Anie) pour seule responsable, évoquant des contraintes touchant l'ensemble des acteurs du processus électoral. Le Mouvement El Bina mène sa campagne sous le slogan «Par notre mobilisation commune, l'Algérie triomphera», un message qui, selon lui, reflète la nécessité de préserver l'unité nationale et de défendre les institutions de l'État malgré les divergences politiques.

Concernant les candidatures, Bengrina a indiqué que son parti avait présenté 926 candidats en Algérie et à l'étranger, dont 882 ont été retenus. Il a précisé que plus de 220 candidats, parmi lesquels 14 députés sortants, ont été exclus, tandis que trois listes nationales et une liste à Paris ont été rejetées. Mal-

gré les recours introduits, ceux-ci n'ont pas abouti, a-t-il rappelé, tout en affirmant respecter les décisions de justice.

Il a néanmoins exprimé des réserves sur certaines exclusions qu'il juge fondées sur de simples «suspensions», appelant à la mise en place d'un mécanisme garantissant aux candidats concernés le droit d'être entendus et informés des motifs de leur rejet.

Abdelkader Bengrina a estimé que ce scrutin constitue un «séisme» pour la classe politique et pourrait déboucher sur un Parlement plus diversifié et ouvert aux jeunes. Il a appelé à une forte participation afin de lutter contre l'abstention et de renforcer la légitimité des institutions. Enfin, il a adressé ses encouragements aux candidats au baccalauréat, salué les acquis diplomatiques de l'Algérie, notamment la présidence du Parlement africain, et réaffirmé le soutien du pays aux causes palestinienne et sahraouie. Il a indiqué que son état de santé limiterait ses déplacements durant la campagne, tout en assurant sa présence aux côtés des candidats de son parti.

Législatives  
2026CAMPAGNE ÉLECTORALE  
La bataille des programmes lancée

*Bien qu'elle n'ait pas atteint sa vitesse de croisière, la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, qui est à son troisième jour, s'installe progressivement dans le paysage politique. Certains retards problèmes techniques n'étant pas encore réglés, à l'instar des «listes définitives» des candidats non communiquées par l'Anie, cette bataille des*

*programmes s'annonce néanmoins chaude. La campagne est jusque-là, marquée par des prises de position axées sur les enjeux de développement, de justice sociale et de gouvernance. Les acteurs politiques cherchent à convaincre en mettant en avant des programmes structurés et des engagements présentés comme concrets.*

Le Parti des travailleurs (PT) est entré officiellement dans la course électorale en présentant son programme et les engagements de ses candidats. Lors d'une rencontre organisée hier au siège du parti à Alger, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, a exposé les principales orientations de sa formation politique, tout en appelant les électeurs à accorder leur confiance aux listes du parti. Placée sous le slogan «Persévérance et résistance», la campagne du Parti des travailleurs s'articule autour d'un programme que sa dirigeante qualifie de «fort, global et diversifié». Selon Louisa Hanoune, ce projet constitue un «bouclier» destiné à préserver les droits, les libertés et les acquis sociaux, tout en renforçant la souveraineté nationale et la cohésion du pays. La responsable politique a affirmé que le programme du PT vise à défendre l'unité du territoire national, à protéger l'Algérie contre toute menace, interne ou externe, et à consolider le caractère social de l'État. Il prévoit également des mesures en faveur de la jeunesse, du développement économique et du renforcement des opportunités de croissance.

DES CANDIDATS  
ISSUS DE DIVERS HORIZONS

Face à la presse et aux militants, Louisa Hanoune a mis en avant la diversité des profils composant les listes du PT. Selon elle, les candidats investis proviennent de différentes catégories socioprofessionnelles, notamment des travailleurs, fonctionnaires, syndicalistes, enseignants, médecins, journalistes, agriculteurs, artisans, chercheurs et représentants du mouvement associatif.

LE PT PRÉSENTE SON PROGRAMME  
UN «BOUCLIER» SOCIAL

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au-delà du programme, la SG du PT est revenue sur les conditions de préparation du scrutin. Elle a évoqué les difficultés rencontrées lors de la collecte des parrainages ainsi que les retards enregistrés dans le traitement de certains dossiers de candidature. Mme Hanoune a notamment estimé que certaines dispositions de la loi électorale ont donné lieu à des interprétations divergentes, entraînant, selon elle, le rejet d'un nombre important de dossiers de candidature dans plusieurs formations politiques. Elle a également relevé les contraintes organisationnelles liées aux

LA SOUVERAINÉTÉ NATIONALE,  
UNE LIGNE ROUGE

Le programme présenté par le Parti des travailleurs s'articule autour de plusieurs axes, parmi lesquels la défense de la souveraineté nationale, la protection des biens publics et des ressources stratégiques du pays, ainsi que le renforcement du rôle social de l'État. Le parti plaide également pour une amélioration du pouvoir d'achat à travers une revalorisation des salaires et des pensions de retraite, le maintien de la gratuité de l'enseignement et des soins de santé, ainsi que le renforcement du système de sécurité sociale. Les questions liées à l'em-

ploi occupent également une place importante dans les propositions du PT, qui appelle à la création de postes de travail durables, à la lutte contre la précarité de l'emploi et à l'élargissement des dispositifs d'aide destinés aux demandeurs d'emploi.

LOGEMENT, JEUNESSE  
ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Parmi les autres priorités mises en avant, figurent le logement, l'accompagnement des jeunes, la prise en charge des personnes en situation de handicap et la réduction des disparités entre les différentes régions du pays. Le Parti des travailleurs défend également des mesures en faveur du développement des zones frontalières, de la promotion de la langue amazigh, du soutien à la culture et à la recherche scientifique, ainsi que de la lutte contre la corruption et les pratiques spéculatives.

ENGAGEMENT DES  
FUTURS DÉPUTÉS

Louisa Hanoune a affirmé que les candidats du Parti des travailleurs s'engagent à exercer pleinement leur mission de contrôle de l'action gouvernementale, à défendre les revendications des citoyens au sein de l'Assemblée populaire nationale et à respecter le programme sur la base duquel ils solliciteront la confiance des électeurs. «Nous nous engageons à rester au service des citoyens et à porter leurs préoccupations dans toutes les institutions», a-t-elle déclaré, appelant les électeurs à soutenir les listes du parti lors du prochain scrutin législatif.

I. Khermane

MEETING D'ABDELALI HASSANI CHERIF À BENI ABBÈS  
Le MSP mise sur les potentialités  
économiques du Sud

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abdelali Hassani Cherif, a animé, hier, un meeting populaire à Béni Abbès, où il a réaffirmé les priorités politiques de son parti et son engagement en faveur du développement des régions du Sud. Dans son intervention, Abdelali Hassani Cherif a souligné que les préoccupations des populations du Sud ont toujours été portées par les élus et responsables du parti auprès des institutions nationales. Le président du MSP a indiqué que cette étape à Béni Abbès s'inscrit dans une tournée politique entamée à Timimoun et destinée à couvrir plusieurs wilayas du Grand Sud. Selon lui, ces régions frontalières et sahariennes disposent d'importants atouts économiques et stratégiques qui nécessitent une attention particulière en matière de développement et d'investissement. Le chef du MSP a plaidé pour une meilleure intégration de Béni Abbès



dans les dispositifs de développement destinés au Grand Sud, afin que la wilaya puisse bénéficier davantage des avantages sociaux et économiques accordés à ces régions. Il a également mis en avant les ressources minières dont dispose la wilaya, évoquant notamment la présence de minerais stratégiques susceptibles de contribuer au développement économique national. Selon lui,

ces richesses représentent une opportunité pour faire de Béni Abbès un pôle économique majeur, à condition de mobiliser les technologies et les investissements nécessaires à leur exploitation.

## APPEL AU VOTE

Abdelali Hassani Cherif a affirmé que les candidats présentés par le MSP sont des personnalités connues localement pour leur com-

pétence et leur proximité avec les préoccupations des citoyens. Il a appelé les électeurs à leur renouveler leur confiance lors du scrutin tout en réitérant l'attachement de son parti à la stabilité nationale, au dialogue politique, à la participation citoyenne et à la lutte contre toute forme d'exclusion ou de marginalisation. Abordant la politique étrangère, il a souligné l'importance du renforcement de la présence algérienne en Afrique et du développement des relations avec les pays voisins, notamment dans les zones frontalières. Il a enfin réaffirmé le soutien constant de l'Algérie à la cause palestinienne, qu'il a qualifiée de «juste» bénéficiant d'un large consensus national. En conclusion, le président du MSP a appelé les citoyens de Béni Abbès à soutenir la liste de son parti, estimant que le développement du Sud constitue l'une des clés de l'essor futur de l'Algérie.

I. K.

L'Anie précise les modalités  
de suivi du vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a invité, hier, les listes de candidats retenues pour les élections législatives à déposer la liste des personnes habilitées à assister aux opérations de vote et de dépouillement. Dans un communiqué, l'Autorité a rappelé que les listes concernées «ont le droit de surveiller toutes les opérations de vote et de dépouillement dans l'ensemble des bureaux de vote», les appelant à transmettre la liste de leurs représentants avant le 21 juin. Selon l'Anie, ce dispositif permet aux représentants des listes de suivre le déroulement des opérations électorales, depuis le vote jusqu'au dépouillement. Ils sont également habilités à recevoir une copie certifiée conforme des procès-verbaux de dépouillement, ainsi que des procès-verbaux de recensement communal des suffrages. Le droit de contrôle s'étend aussi aux électeurs établis à l'étranger, avec la possibilité de recevoir les procès-verbaux établis au niveau des représentations diplomatiques et consulaires. Les représentants des listes peuvent, en outre, obtenir une copie certifiée conforme du procès-verbal de centralisation des résultats, établi par les commissions électorales de wilayas ainsi que par la commission électorale des résidents à l'étranger. L'Anie précise que la liste des personnes habilitées doit comporter l'ensemble des éléments d'identification requis, conformément au modèle prévu à cet effet.

## Classement sur les listes exigé

Dans un autre communiqué et concernant le classement des candidats sur les listes de candidature, l'Anie a tenu à rappeler aux candidats présentés sous l'égide des partis politiques ainsi qu'aux membres des listes indépendantes, ayant été notifiés de la décision d'acceptation, «la nécessité de se rapprocher du coordinateur de wilaya ou du coordinateur au niveau de la zone géographique de la circonscription électorale concernée, afin de déposer un document signé par le responsable principal du parti ou par les candidats des listes indépendantes». Ce document, précise l'Anie, «doit comporter le classement des candidats sur la liste, ainsi que la vérification de la disponibilité de toutes les informations et pièces requises pour l'élaboration du bulletin de vote à l'occasion de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale prévue le 2 juillet».

R. N.

## FONCIER AGRICOLE

# Sous haute protection

**Déterminé à préserver les terres agricoles et forestières, le gouvernement réaffirme son refus de toute conversion de foncier fertile au profit de projets publics.**

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques, notamment l'implantation de projets publics sur des assiettes foncières à caractère agricole ou forestier, le projet de feuille de route relatif au développement des centres d'appels en Algérie, ainsi qu'une communication sur la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de l'Algérie au titre de l'accord de Paris sur les changements climatiques, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La préservation du foncier agricole a occupé une place centrale lors de cette réunion. Le gouvernement a examiné les mécanismes permettant de concilier les besoins croissants en infrastructures publiques et en investissements avec l'imperatif de protection des terres agricoles et forestières.

Dans ce cadre, il a insisté sur la nécessité de privilégier systématiquement les terrains non agricoles et non forestiers pour l'implantation des nouveaux projets. Cette orientation vise à préserver le patrimoine foncier productif du pays, considéré comme un pilier essentiel de la sécurité alimentaire nationale.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des orientations du président de la République, qui avait rejeté catégoriquement, lors d'un Conseil des ministres tenu en octobre dernier, toute conversion de terres agricoles fertiles à des fins d'urbanisation ou de réalisation de projets publics. Le chef de l'État avait alors enjoint au gouvernement

d'adopter d'autres mécanismes pour créer des zones foncières adaptées à ces projets, à condition que ces terres ne soient



pas propices à l'agriculture», tout en privilégiant l'identification de terrains non cultivables.

«Les terres agricoles doivent rester consacrées à la production», avait-il insisté, soulignant que leur préservation constitue une condition indispensable à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance alimentaire.

Cette orientation vise également à consolider la stratégie nationale de développement du secteur agricole, dont l'objectif principal est d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Les autorités entendent, par ailleurs, préserver le patrimoine forestier national, dont le rôle est déterminant dans la lutte contre la désertification, la préservation de la biodiversité et le maintien des équilibres environnementaux.

### LES CENTRES D'APPELS, UN SECTEUR À FORT POTENTIEL

Le gouvernement s'est également penché sur le projet de feuille de route dédié au développement des centres d'appels en Algérie. L'objectif est de favoriser l'investissement dans ce secteur à forte employabilité et de faire de l'Algérie, grâce à ses avantages compétitifs, un hub régional de l'externalisation des services d'appels, tout en contribuant aux objectifs de création d'emplois à l'horizon 2027.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification économique et de promotion des activités de services à forte valeur ajoutée.

Elle prolonge les efforts déjà engagés par le ministère de la Poste et des Télécommunications. En décembre dernier, le

ministre Sid Ali Zerrouki avait réuni les opérateurs économiques du secteur afin d'identifier les contraintes rencontrées et d'examiner les moyens d'accélérer le développement de cette activité.

Les centres d'appels sont, en effet, considérés comme un important levier de création d'emplois, notamment pour les jeunes diplômés et les profils multilingues.

### ENGAGEMENT RENOUVELÉ FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES

Enfin, le gouvernement a entendu une communication relative à la contribution déterminée au niveau national de l'Algérie dans le cadre de l'accord de Paris sur les changements climatiques. Ce document constitue l'instrument par lequel chaque pays définit ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets du changement climatique.

À cette occasion, il a été rappelé que l'Algérie figure parmi les pays particulièrement exposés aux effets du dérèglement climatique, notamment la désertification, le stress hydrique et les sécheresses récurrentes.

Les politiques engagées concernent notamment la gestion durable des ressources en eau, le développement des énergies renouvelables, la protection des écosystèmes forestiers et la promotion de modes de production plus respectueux de l'environnement.

Face à ces défis, l'Algérie réaffirme, à travers sa Contribution déterminée au niveau national, son engagement en faveur des objectifs de l'accord de Paris et sa volonté de promouvoir un modèle de développement résilient, inclusif et sobre en carbone.

**Synthèse Smail R.**

## LE COMMANDANT DES FORCES CONJOINTES DE L'OTAN EN VISITE EN ALGÉRIE

# «Les relations militaires connaissent une nouvelle dynamique»

Le commandant des forces navales américaines en Europe et en Afrique, également commandant des forces conjointes de l'Otan, l'amiral George Wikoff, est en visite en Algérie depuis mardi. À ce titre, il a été reçu par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP.

Ont pris part à cette rencontre, des officiers généraux, majors et généraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, ainsi que des membres de la délégation américaine, précise la même source. Les deux parties ont examiné l'état de la coopération militaire entre les deux pays et échangé leurs points de vue sur des questions d'intérêt commun.

Dans son allocution, le général d'armée a affirmé que «les relations bilatérales enregistrent une

nouvelle dynamique, comme en témoigne l'échange de visites de délégations de haut niveau». Il a ajouté que les relations militaires bilatérales connaissent une nouvelle dynamique, notamment après la signature du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire en janvier 2025.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté des deux pays de construire un partenariat stratégique fondé sur le respect mutuel et au service des intérêts communs, a-t-il indiqué.

Il a également souligné que cette dynamique s'est concrétisée par des échanges de visites de haut niveau, à l'exemple de la récente visite du commandant de l'Africom en Algérie, qui a permis d'échanger des points de vue sur des questions d'intérêt commun et de renforcer les canaux de communication sur les questions

sécuritaires et stratégiques.

Le général d'armée a rappelé que l'Algérie, dans sa volonté de renforcer ses relations de coopération avec différents États, demeure profondément attachée au principe de non-alignement, à son indépendance et à sa souveraineté décisionnelle.

Il a ajouté que l'Algérie a consenti, entre 1830 et 1962, d'importants sacrifices pour son indépendance, avec plus de cinq millions de martyrs, dont environ un million et demi durant la guerre de Libération nationale (1954-1962).

De son côté, l'amiral George Wikoff a exprimé sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire bilatérale et multilatérale, saluant la contribution de l'Armée nationale populaire au maintien de la sécurité maritime dans le bassin occidental de la Méditerranée.

Il a également rencontré le commandant des forces navales, le général-major Mahfoud Ben Meddah. Les deux parties ont évoqué les moyens de développer davantage la coordination et la coopération, ainsi que les échanges d'expériences dans le domaine de la sécurité maritime, afin de contribuer au maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région. L'amiral américain a également exprimé son souhait d'élargir la coopération avec la marine algérienne, évoquant la possibilité d'augmenter les escales de bâtiments de la marine américaine en Algérie ainsi que les échanges axés sur le développement des capacités et les nouvelles technologies. Il a par ailleurs indiqué que le mémorandum signé en 2025 a eu un impact concret et significatif, en établissant un cadre de coopération plus clair et en renforçant la capacité des deux par-

ties à traduire leurs intérêts communs en engagements planifiés et durables.

Selon lui, cette dynamique a permis de consolider la coordination entre les forces armées et de renforcer la continuité de la relation, notamment à travers les exercices conjoints, les interactions navales régulières et les échanges professionnels.

Enfin, il a souligné que les relations navales entre l'Algérie et les États-Unis sont «professionnelles, constructives et en évolution positive», contribuant à une meilleure connaissance mutuelle et à un environnement maritime plus sûr et plus stable.

Il a également salué l'Algérie comme un acteur régional majeur en matière de sécurité, reconnu pour son professionnalisme et son expérience, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

**H. A.**

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

**Rédaction/Administration**

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## FRAUDE AU BACCALAURÉAT

# La justice intransigeante

**Malgré le renforcement des dispositifs de surveillance et l'introduction de moyens technologiques avancés pour sécuriser les examens du baccalauréat, des cas de fraude continuent d'être enregistrés à travers le pays. Toutefois, les autorités judiciaires affichent une ligne claire et ferme : aucune tolérance ne sera accordée aux fraudeurs, avec des sanctions lourdes systématiquement appliquées.**



**D**ans la wilaya d'Alger (Chéraga), deux individus ont été condamnés à quatre ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars pour fraude au baccalauréat. Selon un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Chéraga, «en application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale», une affaire de fraude au baccalauréat a été enregistrée le 7 juin 2026 après saisine des services de la Gendarmerie nationale de Belle Vue. L'enquête a révélé qu'un candidat libre, surpris en flagrant délit par une enseignante surveillante dans un centre d'exa-

men à Aïn Benian, utilisait son téléphone portable pour photographier les sujets de l'épreuve. Ces derniers étaient ensuite transmis à sa sœur via l'application WhatsApp, laquelle recourait à une application d'intelligence artificielle pour générer les réponses avant de les renvoyer au candidat. Présentés devant le parquet le 9 juin 2026, les deux mis en cause ont été poursuivis pour diffusion et divulgation de sujets et de réponses d'examens à l'aide de moyens de communication à distance, conformément aux articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du Code pénal. Toujours selon le même communiqué, ils ont été condamnés à quatre ans de prison ferme chacun, assortis d'une amende de 200 000 DA, avec mandat de dépôt à l'audience et

confiscation des objets saisis.

Dans une autre affaire, le parquet de la République près la cour de Laghouat indique, dans un communiqué rendu public mardi, que cinq personnes ont été impliquées dans une tentative de fraude lors de l'examen du baccalauréat. Les mis en cause ont été surpris en train d'échanger des SMS contenant des réponses durant la première heure de l'épreuve de langue arabe. Ils ont été poursuivis pour «atteinte à l'intégrité des examens par la diffusion de sujets du baccalauréat par plusieurs personnes utilisant les moyens de communication à distance».

### LES TRICHEURS RECOURENT À L'IA

Toujours selon le communiqué, les suspects ont été présen-

tés devant la justice le 8 juin selon la procédure de comparution immédiate. Les décisions rendues ont été particulièrement sévères : certaines peines ont atteint cinq ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende, tandis que d'autres prévenus ont écopé de 4 ans de prison ferme assortis de 400.000 DA d'amende, avec mandat de dépôt à l'audience. À Tlemcen, un communiqué du tribunal fait état d'une troisième affaire similaire survenue le 7 juin au centre d'examen du CEM de Sidi Chaker. Un candidat libre a été surpris en flagrant délit d'utilisation de téléphone portable durant l'épreuve. L'enquête ouverte par les services de sécurité a permis une perquisition électronique de l'appareil, révélant un enregistrement vocal entre le candidat et un complice,

mettant en évidence une tentative de transmission frauduleuse de réponses. Selon la même source, les deux mis en cause ont été poursuivis en vertu des articles 253 bis 06, 253 bis 07 et 253 bis 09 du Code pénal pour atteinte à l'intégrité des examens via des systèmes de traitement automatisé de données. Jugés en comparution immédiate, ils ont été condamnés à quatre ans de prison ferme chacun, avec mandat de dépôt et confiscation des objets saisis. Ces trois communiqués judiciaires convergent vers un même constat : malgré le renforcement des dispositifs de contrôle, l'installation de moyens de surveillance avancés et la mobilisation des encadreurs dans les centres d'examen, les tentatives de fraude persistent et se modernisent, notamment à travers l'usage des smartphones, des applications de messagerie instantanée et de l'intelligence artificielle. Toutefois, les autorités judiciaires affichent une position constante et sans équivoque. Les différentes décisions rendues témoignent d'une politique de fermeté assumée : comparution immédiate, peines de prison ferme systématiques, amendes lourdes, confiscation du matériel et mandat de dépôt à l'audience. À travers ces jugements, l'État réaffirme qu'aucune forme de fraude aux examens nationaux ne sera tolérée, et que la préservation de l'intégrité du baccalauréat demeure une priorité absolue du système éducatif et judiciaire.

S. M.

## UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE À ALGER

# Les opportunités de partenariat explorées

Une délégation du Conseil d'affaires algéro-russe a visité, mardi, l'accélérateur public Algeria Venture, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Russie, notamment dans les domaines de la technologie, de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des start-up. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la visite, le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Chems Eddine Bemmoussat, a indiqué que cette visite a permis à la délégation russe de découvrir les composantes de l'écosystème national des start-up et des micro-entreprises, ainsi que des modèles d'entreprises algériennes disposant du

potentiel nécessaire pour nouer des partenariats avec des opérateurs russes, africains et internationaux. Les exposés présentés lors de la visite ont porté sur des projets innovants dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, a-t-il précisé, mettant en avant la capacité des start-up algériennes à investir les marchés internationaux et à exporter leurs services. De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-russe, Ahmed Azimov, a souligné l'intérêt du Conseil pour le développement de partenariats technologiques bilatéraux, indiquant que cette visite a permis de découvrir des projets ayant enregistré des avancées remarquables dans les domaines de la technologie et de l'économie de la connaissance. Il

a ajouté qu'un certain nombre de projets présentés disposent d'un fort potentiel d'expansion et d'une grande capacité à attirer des investissements hors d'Algérie, y compris de Russie, précisant avoir découvert un écosystème propice aux idées innovantes, aux compétences et aux investissements. Il a également indiqué que le Conseil, en tant qu'espace réunissant des hommes d'affaires des deux pays, entend accorder la priorité au secteur technologique, vu son rôle central dans la stimulation du développement économique. Azimov a, en outre, souligné l'importance des projets liés à l'intelligence artificielle, devenue un levier essentiel pour de nombreux secteurs économiques, mettant en avant la volonté d'encourager

l'établissement de partenariats algéro-russes en la matière. Dans le même contexte, il a précisé que de grandes entreprises technologiques russes ont récemment commencé à s'implanter sur le marché algérien et à constituer des groupes de travail locaux, ce qui témoigne de leur intérêt pour l'Algérie non seulement en tant que marché, mais également comme porte d'entrée vers les marchés africains. L'intervenant a conclu son propos en affirmant que l'Algérie dispose des ressources humaines et économiques nécessaires pour soutenir un essor technologique prometteur, avec la possibilité de conforter sa position de pôle régional de l'innovation et de la technologie dans le continent africain.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Les universités de Khenchela et de Leicester partenaires

Une convention de coopération internationale a été signée entre les universités Abbas-Laghrou de Khenchela et la De Montfort University (DMU) de Leicester, au Royaume-Uni, a déclaré, hier, le directeur de l'Université de Khenchela, Abdelouahed Chala. La convention a été signée dans le cadre du renforcement de l'ouverture de l'Université de Khenchela sur l'environnement international et de la création de partenariats stratégiques efficaces, a souligné le même responsable. Chala a indiqué à l'APS que cette convention visant à renforcer

le partenariat académique et scientifique entre les deux universités et à soutenir les échanges et le développement de la recherche scientifique conjointe dans diverses spécialités a été signée mardi au siège de l'Université de Khenchela. Le même responsable a ajouté qu'il sera procédé, au titre de cette convention, à des échanges de visites scientifiques, à l'organisation de stages au profit des enseignants et des étudiants, ainsi que l'encadrement en commun de thèses de doctorat et de projets de recherche. La convention prévoit égale-

ment l'échange de publications et de références scientifiques pour améliorer la qualité de la recherche scientifique, l'organisation de manifestations scientifiques et de conférences internationales conjointes, ainsi que l'échange de productions scientifiques et de publications académiques. Chala a souligné, en conclusion, que cette coopération vise également à consolider la performance académique et scientifique de l'Université Abbas-Laghrou et à renforcer sa présence sur la scène internationale.

## ROUTE TRANSSAHARIENNE

# Rendez-vous à N'Djamena

**Réunis à Alger, les pays membres du Comité de liaison de la route transsaharienne ont conclu leur 77e session sur la nécessité de transformer ce projet structurant en corridor économique intégré, au service du développement et des échanges en Afrique.**

Les travaux de la 77e session du Comité de liaison du projet de la route transsaharienne se sont achevés à Alger, après deux jours de réunions réunissant les représentants de l'Algérie, de la Tunisie, du Niger, du Nigeria et du Tchad. La cérémonie de clôture a été présidée par le secrétaire général du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boularbah, sur instruction du ministre du secteur, Abdelkader Djellaoui. Dans son intervention, il a souligné que cette session a permis d'évaluer l'état d'avancement du projet et de passer en revue les réalisations enregistrées, saluant la qualité des échanges entre les délégations. Selon le même responsable, les recommandations issues de la réunion visent à renforcer la coordination et l'action commune entre les États membres, afin d'accélérer le parachèvement des projets et programmes liés à cette infrastructure continentale stratégique, au service des objectifs de développement et d'intégration régionale. Au terme des travaux, les participants ont insisté sur la nécessité de transformer cet axe routier en un corridor économique intégré, capable de stimuler les échanges commerciaux, d'encourager l'investissement et de renforcer l'interconnexion régionale.

### UN RÉSEAU ROUTIER STRUCTURANT

Longue d'environ 4 500 km, la route transsaharienne relie Alger à Lagos et traverse plusieurs pays africains. Invité de l'émission «L'invité du jour» de la Radio Chaîne III de la Radio algérienne, le secrétaire général du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), Mohamed



Ould Mohammedi, a précisé que le réseau ne se limite pas à l'axe Alger-Lagos, mais comprend également trois branches reliant la Tunisie, le Mali et le Tchad, formant ainsi un maillage reliant le Maghreb, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Il a expliqué que le réseau s'articule autour de l'axe principal Alger-Lagos via le Niger, complété par la liaison Hassi Messaoud-Gabès vers la Tunisie, la branche Tamanrasset-Gao prolongée vers Bamako, ainsi que l'axe Zinder-N'Djamena. Selon le CLRT, l'axe principal est aujourd'hui quasiment réalisé. La partie algérienne est opérationnelle jusqu'à Tamanrasset et In Guezzam, tandis que les travaux de maintenance engagés cette année doivent finaliser la section méridio-

nale.

### UN PROJET ACHEVÉ À PLUS DE 90%

Les responsables du comité estiment que le projet, lancé dans les années 1960, est aujourd'hui achevé à plus de 90%. Certaines sections restent toutefois en cours de réalisation, notamment le tronçon entre l'Algérie et le Mali sur environ 400 km, ainsi que le corridor Niger-Tchad, qui enregistre encore des retards d'exécution.

### VERS UN CORRIDOR ÉCONOMIQUE INTÉGRÉ

Au-delà de sa dimension routière, le projet vise une transformation structurelle. L'objectif est de faire évoluer la transsaha-

rienne vers un corridor économique intégré, articulant transport, commerce et logistique. Selon le secrétaire général du CLRT, l'accès aux ports algériens via ce réseau permettrait aux pays sahéliens de gagner «plus de deux semaines» en délais logistiques. «Deux semaines, c'est de l'argent», a-t-il résumé. Il a également évoqué la route Tindouf-Zouerate, longue de 840 km entre l'Algérie et la Mauritanie, qui ouvrira un accès vers le Sénégal et l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Reliée à l'autoroute Est-Ouest et au réseau transsaharien existant, cette infrastructure devrait renforcer l'accessibilité aux ports algériens et diversifier les itinéraires commerciaux du Sahel.

### UN FINANCEMENT MIXTE INTERNATIONAL

Le financement du projet repose sur un modèle mixte associant ressources nationales et appui des bailleurs de fonds, notamment la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque islamique de développement (BID). Plusieurs pays contribuent également sur leurs budgets nationaux, dont l'Algérie, la Tunisie et le Nigeria. Présenté comme un levier majeur de désenclavement des zones sahariennes et sahéliennes, le projet devrait s'intégrer à d'autres réseaux structurants, notamment ferroviaires et logistiques, afin de renforcer l'attractivité économique des territoires traversés. La prochaine réunion du Comité de liaison est prévue avant la fin de l'année à N'Djamena (Tchad). Elle sera consacrée à la mise en œuvre des recommandations et à la transition vers le modèle de corridor économique intégré. **Synthèse Smail R.**

## DÉFIS CLIMATIQUES

# L'Algérie mise sur les partenariats internationaux

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a affirmé que l'Algérie mise sur le renforcement des partenariats internationaux et le financement vert afin de parvenir à un développement durable et équitable.

Il s'exprimait lors d'une conférence de presse organisée en l'honneur du président de l'Institut mondial de la croissance verte, l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, à l'occasion d'une rencontre intitulée : «Renforcer les partenariats pour la croissance verte : faire face à la crise de la durabilité et renforcer la coopération dans le domaine

du changement climatique». L'événement s'est tenu au siège du ministère, après l'inauguration du siège de l'Institut mondial de la croissance verte à Alger, conformément aux directives des autorités algériennes. Dans son allocution, Lounès Magramane a souligné que la forte participation des intervenants traduit une conviction commune : les questions climatiques et la croissance verte occupent désormais une place centrale dans les agendas diplomatiques et économiques mondiaux, dans un contexte marqué par l'interconnexion des crises environnementales et des tensions géopolitiques. Il a indiqué que ces mutations confirment que

la durabilité n'est plus une option, mais une nécessité stratégique, citant la célèbre formule de Ban Ki-moon : «Il n'y a pas de plan B, car il n'y a pas de planète B.»

Le responsable a précisé que la vision de l'Algérie repose sur un projet global de développement durable et d'adaptation au changement climatique, conciliant exigences économiques et impératifs de souveraineté nationale. Cette approche vise à équilibrer transition énergétique, justice sociale et droit au développement.

Il a également mis en avant les programmes nationaux liés aux énergies renouvelables, notamment le solaire et l'hydrogène vert, ainsi que les efforts en

matière d'efficacité énergétique, d'économie circulaire, de lutte contre la désertification et de gestion des ressources hydriques et agricoles. Lounès Magramane a insisté sur la nécessité d'une transition juste, garantissant la protection des populations vulnérables et la préservation des emplois, soulignant que la justice climatique et la justice sociale sont indissociables. Il a enfin rappelé que les partenariats internationaux — bilatéraux et multilatéraux — constituent un levier essentiel pour réussir l'action climatique, notamment à travers le financement durable, le transfert de technologies et le renforcement des capacités.

Selon lui, l'adhésion de l'Algérie à l'Institut mondial de la croissance verte traduit une volonté claire de transformer les ambitions climatiques en projets concrets, au service du développement national et continental, dans un esprit de coopération Sud-Sud.

En conclusion, il a salué l'importance de la présence de Ban Ki-moon, estimant que son expérience dans la gouvernance climatique mondiale renforce la portée de cette initiative. Cette rencontre, a-t-il ajouté, constitue une opportunité pour consolider les partenariats et accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# Des médicaments biologiques à partir du sang

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Oussaim Kouidri, a présidé, au siège du ministère, une réunion de travail réunissant des cadres du groupe Sidal et une délégation d'une entreprise chinoise de premier plan, spécialisée dans l'extraction des dérivés du sang.

La rencontre a été consacrée à

l'étude d'un projet stratégique portant sur la création de la première unité nationale de collecte des dérivés du sang, leur valorisation et leur exploitation à des fins thérapeutiques, à travers la production de médicaments biologiques essentiels utilisés dans le traitement de nombreuses maladies et situations médicales com-

plexes. Au cours de la réunion, les expériences et les technologies dont dispose le partenaire chinois dans ce domaine ont été présentées, ainsi que les différents aspects techniques et organisationnels liés à la concrétisation de ce projet, qui devrait constituer une valeur ajoutée pour le système national de l'industrie phar-

maceutique. Le ministre a affirmé que ce projet s'inscrit dans la vision stratégique de l'État visant à renforcer la production nationale et à réduire la dépendance aux importations, soulignant que la création d'une unité de collecte des dérivés du sang représente une étape clé vers la construction d'un système sanitaire et pharma-

ceutique intégré.

Il a ajouté que ce projet contribuera à renforcer la sécurité sanitaire nationale et à fournir des médicaments vitaux d'importance stratégique, ainsi qu'à consolider la place de l'Algérie en tant qu'acteur régional dans le domaine des industries pharmaceutiques avancées.

## EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

## Nouvelle offensive contre la sous-facturation

Les nouvelles mesures, applicables dès juillet 2026, visent à sécuriser les flux de devises et à assainir les pratiques des opérateurs économiques.

**A**près le durcissement progressif des règles encadrant les importations, l'Algérie engage une nouvelle étape de régulation de son commerce extérieur en ciblant désormais les exportations hors hydrocarbures. De nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er juillet 2026, avec pour objectif affiché de renforcer la traçabilité des opérations et de lutter contre les pratiques de sous-facturation.

Ces dispositions ont été transmises dans une note de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers agréés en Algérie, datée du 2 juin et adressée aux banques et institutions financières. Elles s'inscrivent dans le cadre des directives du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

### ENCADREMENT STRICT DES EXPORTATEURS NON PRODUCTEURS

Selon ce document, les opérateurs exportateurs non producteurs de biens ne pourront plus finaliser la domiciliation bancaire de leurs opérations sans présenter une autorisation ou une délégation émanant soit du producteur, soit d'une autorité compétente. Cette mesure vise à mieux encadrer les intermédiaires du commerce extérieur.

Les exportations de produits agricoles ne sont toutefois pas concernées par cette obligation, bénéficiant d'un régime spécifique.



La mesure est présentée comme transitoire, dans l'attente de la mise en service d'une plateforme numérique dédiée à l'exportation, annoncée par les autorités pour moderniser et centraliser les procédures.

### LA DOMICILIATION BANCAIRE, UN MAILLON CLÉ

La domiciliation bancaire, rappelons-le, est une étape clé du commerce extérieur, permettant d'enregistrer une opération d'exportation auprès d'une banque et d'au-

toriser le transfert de devises entre l'exportateur et l'importateur.

Du côté des professionnels, l'Association algérienne des exportateurs estime que cette réforme permettra de réduire les pratiques de sous-facturation. L'objectif est d'assainir le segment des exportateurs non producteurs, dont le nombre aurait fortement augmenté ces dernières années. Selon certains opérateurs, les exportateurs non producteurs seraient parfois à l'origine de marges excessives et de pratiques spécula-

tives, contrairement aux grandes entreprises industrielles exportatrices, moins exposées à ces dérives. Cette réforme s'inscrit dans une stratégie globale de régulation du commerce extérieur. Le président Abdelmadjid Tebboune a récemment dénoncé les pratiques de sous-facturation et de transfert illicite de devises, sources de pertes pour le Trésor public.

Il a rappelé que les anciennes pratiques de surfacturation à l'importation ont évolué vers des mécanismes inverses à l'exportation, tout aussi préjudiciables à l'économie nationale.

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX À L'HORIZON 2029

Les autorités fixent par ailleurs des objectifs ambitieux pour les exportations hors hydrocarbures, estimés à plus de 8 milliards de dollars d'ici 2027 et 30 milliards à l'horizon 2029, notamment grâce au développement des filières minières et industrielles.

Enfin, la Banque centrale a récemment renforcé les conditions de domiciliation des importations, imposant aux banques une évaluation plus stricte de la solidité financière des opérateurs économiques et un plafonnement des opérations non réglées.

Cette série de mesures s'inscrit dans une stratégie globale de régulation du commerce extérieur, visant à sécuriser les flux financiers, préserver les réserves de change et encourager une montée en gamme des exportations nationales.

## ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

### L'Algérie investit dans l'IA

L'Algérie a inauguré son premier centre national consacré aux systèmes d'apprentissage virtuel et à l'intelligence artificielle, au sein du pôle scientifique et technologique « Abdelhafid Ihaddaden », à Sidi Abdellah, près d'Alger. Cette initiative, portée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, constitue une étape majeure dans la stratégie de modernisation du système éducatif et de développement de l'économie numérique du pays.

Ce nouveau centre vise à accélérer l'intégration des technologies numériques éducatives et des

outils d'intelligence artificielle au sein des universités et des établissements de recherche à l'échelle nationale. Il est conçu comme une plateforme dédiée à l'enseignement à distance et hybride, mais aussi comme un espace d'expérimentation pour les enseignants, chercheurs et étudiants, afin d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques vers des modèles plus innovants et digitalisés. Doté d'infrastructures avancées, le centre propose des solutions d'enseignement à distance et des ressources spécialisées destinées à soutenir la digitalisation des programmes universi-

taires et le développement de nouvelles approches pédagogiques. Les autorités ambitionnent ainsi d'améliorer la qualité de la formation et les performances académiques, tout en préparant les étudiants aux métiers liés à l'intelligence artificielle et à la science des données.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie nationale plus large visant à transformer l'économie algérienne en un modèle fondé sur la connaissance et l'innovation, notamment à travers le développement de l'écosystème des startups. Le gouvernement s'est fixé l'objectif de créer 20 000

startups d'ici 2029, en renforçant les synergies entre universités, secteur économique et institutions publiques.

Le centre s'insère également dans les programmes nationaux de transformation numérique, incluant le développement de formations spécialisées en intelligence artificielle et le renforcement des capacités technologiques dans des établissements de référence tels que l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle. Cette dynamique vise à réduire la dépendance technologique extérieure et à consolider un écosystème national d'in-

novation dans les domaines de l'éducation, de la recherche et des secteurs stratégiques.

À l'échelle régionale, cette inauguration positionne l'Algérie parmi les pays africains engagés dans le développement des compétences numériques et de l'intelligence artificielle, considérés comme des leviers essentiels de compétitivité dans l'économie mondiale. L'association de l'apprentissage virtuel et de la formation en IA illustre la volonté des autorités de préparer une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux transformations profondes du marché du travail.

## ASSURANCES

### La CNMA affiche un bilan positif

Selon un bilan publié hier, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a clôturé l'année 2025 sur des résultats financiers positifs, portés par la progression de ses principales branches d'assurance.

Le portefeuille des assurances agricoles a atteint 1,6 milliard de dinars, en hausse de 10 % par rapport à 2024. Les indemnités versées se sont élevées à 8,1 milliards de dinars, soit une augmentation de 17 %.

L'assurance des cultures a progressé de 7 %, tandis que



l'assurance animale a enregistré une hausse de 10 %,

confirmant la dynamique positive du secteur.

L'activité financière globale de la caisse s'est établie à 27,5 milliards de dinars en 2025. Le bénéfice net avoisine 2 milliards de dinars, avec un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de dinars (+12 %).

Ces performances s'inscrivent dans le cadre du plan stratégique 2025-2027 de la CNMA, qui vise la modernisation du secteur, la sécurisation des investissements agricoles et la diversification des activités vers les industries agroalimentaires et d'autres secteurs économiques.

## ALGÉRIE - CHILI

### Les mines, nouveau terrain d'une coopération

L'Algérie et le Chili ont convenu de relancer leur coopération dans le secteur minier via la mise en place d'un groupe de travail technique chargé d'identifier des projets communs et de programmer des échanges d'experts.

Lors d'une rencontre à Alger entre le ministre des Mines, Mohamed Hanifi, et l'ambassadeur du Chili, les deux parties ont discuté du renforcement de la coopération dans l'exploration, l'exploitation et la valorisation des ressources minières, notamment le cuivre et le lithium. La réunion a également abordé la formation, le transfert de technologies et les procédés d'extraction respectueux de l'environnement. L'Algérie a mis en avant sa nouvelle stratégie visant à valoriser ses ressources minières et à attirer les investissements étrangers, tandis que le Chili a réaffirmé sa volonté de partager son expertise.

AFFAIRE DE L'EX-WALI DÉLÉGUÉ DE BIR MOURAD RAÏS

# Le procureur général introduit un pourvoi



**Le procureur général près la cour d'appel d'Alger a introduit un pourvoi en cassation devant la Cour suprême, visant l'annulation de la décision rendue en faveur de l'ex-wali délégué de Bir Mourad Raïs, Dliba Abdelaziz.**

Par Redouane Hannachi

Cette démarche intervient après la confirmation, par les juges de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, du verdict rendu par le président du pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed. Ce dernier avait prononcé la relaxe pure et simple de l'accu-

sé, estimant que les éléments de preuve matériels et légaux étaient insuffisants pour fonder une condamnation.

Dans cette affaire, le procureur de la République près le même pôle avait initialement interjeté appel du jugement de première instance, dans l'objectif d'obtenir une révision du dossier. Toutefois, la juridiction d'appel a confirmé la décision de relaxe, mettant fin provisoirement aux poursuites engagées contre l'ancien responsable. L'ex-wali délégué était poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment abus de fonction, trafic d'influence, détournement et dilapidation de deniers publics, ainsi que l'utilisation de sa fonction à des fins personnelles. Les faits reprochés remontent à la période durant laquelle il était à la tête de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs, entre 2021 et le 4 juillet

2023. L'affaire avait initialement été instruite par différentes juridictions avant d'être transférée au pôle économique et financier de Sidi M'Hamed. Dans le cadre de l'enquête, des mesures judiciaires avaient été prises à l'encontre du mis en cause, dont le placement sous contrôle judiciaire, l'interdiction de sortie du territoire national et la confiscation de son passeport.

Par ailleurs, certaines sources judiciaires indiquent que des éléments de l'enquête initiale s'appuyaient sur des informations transmises par l'ancien chef de la sûreté de daïra de Bir Mourad Raïs, impliqué dans une autre procédure distincte. Ces éléments ont conduit à l'ouverture d'investigations supplémentaires, à la suite desquelles plusieurs procédures ont été engagées puis réévaluées. Selon la défense, l'ancien wali délégué est pour-

suivi pour enrichissement illicite, abus de pouvoir et trafic d'influence. Il lui est également reproché de ne pas avoir exécuté certaines décisions administratives liées à l'urbanisme au niveau de la commune de Bordj El Kiffan.

Dans le même dossier, deux élus des communes de Saoula et de Gué de Constantine ont, par ailleurs, retiré les plaintes qu'ils avaient déposées contre l'intéressé devant le juge d'instruction du tribunal de Médéa. Au fil de la procédure, le mis en cause a toujours nié les faits qui lui sont reprochés, affirmant être victime d'un montage judiciaire. Désormais, le dossier est entre les mains de la Cour suprême, qui devra statuer sur les moyens de droit et les éventuels vices de forme soulevés dans les recours introduits par le parquet général et les mémoires de la défense.

R. H.

OUTRAGE À CORPS CONSTITUÉ

## Le procès de Fethi Gherras renvoyé

La 10e chambre pénale de la cour d'Alger a décidé, avant-hier, de renvoyer au 7 juillet prochain l'examen en appel de l'affaire impliquant Fethi Gherras. Cette décision a été prise à la demande de la défense, qui a sollicité un délai supplémentaire afin d'examiner l'ensemble des pièces du dossier relatives aux accusations retenues contre le prévenu. L'ex-coordonateur national du Mouvement démocratique et social (MDS), formation dissoute par la justice algérienne, a été condamné en première instance à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 300.000 dinars. Il a été reconnu coupable d'«outrage à corps constitué» à la suite de la publication de contenus jugés diffamatoires. Lors de l'audience au tribunal correctionnel d'Hussein Dey, le procureur de la République avait requis une peine de



trois ans de prison ferme et une amende de 300.000 dinars à l'encontre du prévenu, estimant les faits suffisamment constitués pour engager sa responsabilité pénale. L'affaire remonte au 29 septembre 2025, date à laquelle Fethi Gherras a été arrêté puis placé en garde à vue. Présenté le lendemain devant le parquet du tribunal d'Hussein Dey, il avait fait l'objet d'une procédure de comparution immédiate. Le tribunal avait

finaleme nt décidé de renvoyer l'affaire, tout en plaçant l'accusé sous contrôle judiciaire dans l'attente de son jugement. Le mis en cause est poursuivi pour deux chefs d'inculpation : outrage à corps constitué, prévu par l'article 146 du Code pénal, ainsi que propagation de fausses informations susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité publique, conformément à l'article 196 bis du

même code. De son côté, la défense, assurée par maître Fetta Sadat, a plaidé en première instance la relaxe pure et simple de son client, contestant le bien-fondé des poursuites et affirmant l'absence de base légale solide aux accusations retenues. L'avocate a introduit un appel devant la cour d'Alger afin d'obtenir la révision du jugement rendu en première instance.

ATTEINTE À LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

## Le procès de Me. Sofiane Ouali Sofiane renvoyé

Le tribunal criminel d'Alger de première instance a décidé, hier, le renvoi du procès de maître Sofiane Ouali ainsi que de quinze autres prévenus, parmi lesquels figure Mira Mokhnèche, à la prochaine session criminelle. Cette décision intervient en raison de l'absence des accusés non détenus. Selon les éléments de la procédure, les mis en cause sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation particulièrement graves, notamment atteinte à la sécurité de l'État, atteinte à l'intégrité du territoire national, ainsi que la publication, via les réseaux sociaux, de fausses informations portant atteinte au président de la République et à des représentants de l'Armée nationale populaire (ANP), en particulier le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-major de l'ANP. Les prévenus sont également accusés d'avoir appelé à des attroupements non armés et à l'organisation de marches non autorisées dans plusieurs wilayas, notamment Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira. Ces faits, s'ils sont confirmés par la justice, relèvent de dispositions pénales strictes visant la protection de la sécurité publique et de la stabilité institutionnelle. Le procès, initialement programmé la semaine dernière, avait déjà été reporté pour des raisons organisationnelles liées aux perturbations causées par les fortes précipitations ayant touché plusieurs régions du pays, selon des sources judiciaires. Avec ce nouveau renvoi, l'affaire sera examinée lors de la prochaine session criminelle du tribunal d'Alger, dans un contexte judiciaire où l'ensemble des prévenus devront comparaître afin de répondre aux accusations retenues contre eux.

R. H.

MALVERSATIONS

## Abdelwahid Temmar encourt 10 ans de prison ferme

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a requis, avant-hier, une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars à l'encontre de l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. Dans ses réquisitions, le ministère public a également demandé la saisie de l'ensemble des biens du prévenu, dans le cadre des poursuites engagées pour des faits de blanchiment d'argent et de dissimulation de biens issus d'activités criminelles.

Selon les éléments du dossier, l'ex-haut responsable est également poursuivi pour avoir établi une procuration au profit de son fils, alors mineur, afin de faciliter le transfert de capitaux vers l'étranger, notamment vers l'Espagne, en violation de la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le représentant du Trésor public a introduit une demande d'indemnisation estimée à 200 millions de centimes, en réparation des préjudices financiers causés à l'État. L'affaire a été mise en délibéré et sera examinée mardi prochain par le président du pôle spécialisé dans le traitement des infractions économiques et financières près le tribunal d'Alger, dans le cadre de la poursuite de la procédure judiciaire.

R. H.

## AMÉNAGEMENT DES PLAGES ET DES ESPACES RÉCRÉATIFS

# Les préparatifs se poursuivent

*Les préparatifs sur le terrain et les opérations d'aménagement des plages, des piscines de proximité, des stations thermales et des espaces forestiers et récréatifs se poursuivent en vue d'assurer le succès de la saison estivale 2026.*

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à garantir le succès de la saison estivale 2026 à travers les différentes wilayas côtières et de l'intérieur du pays, les préparatifs sur le terrain et les opérations d'aménagement des plages, des piscines de proximité, des stations thermales et des espaces forestiers et récréatifs se poursuivent, afin d'accueillir les citoyens dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, précise un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, rendu public mardi. Dans ce cadre, les autorités locales ont intensifié les visites de terrain et les réunions de coordination pour «suivre l'état d'avancement des travaux d'aménagement et s'assurer de la préparation des structures et autres espaces de villégiature, notamment les plages autorisées à la baignade, les piscines de proximité, les stations thermales, les forêts et les espaces récréatifs», ajoute la même source.

### CAMPAGNES DE NETTOYAGE ET D'AMÉNAGEMENT

Par ailleurs, les campagnes de nettoyage et d'aménagement se sont poursuivies à travers les différents sites concernés. Il s'agit notamment du nettoyage des plages et des espaces publics, de l'aménagement des voies d'accès et des abords des sites destinés à accueillir les vacanciers, de



l'amélioration des conditions d'accueil et de l'aménagement des parkings et des infrastructures nécessaires, et ce, en vue d'améliorer la qualité des services proposés aux citoyens durant la saison estivale. L'accent a également été mis sur «la stricte application des réglementations en vigueur, notamment en ce qui concerne la gratuité de l'accès aux plages et aux espaces publics, en luttant contre toutes les formes d'exploitation illégale de ces espaces à travers le renforcement des

contrôles et du suivi sur le terrain, garantissant ainsi des services de qualité aux citoyens».

### MESURES SÉCURITAIRES

De plus, des mesures sécuritaires et préventives ont été prises à travers le renforcement de l'état de préparation des services de la Protection civile, la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires et l'élargissement de la couverture sécuritaire au niveau des espaces de villégiature, afin d'accueillir les citoyens dans les meilleures conditions de confort et de sécurité et de contribuer au succès de la saison estivale 2026 sur l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué. En plus des plages, de vastes campagnes de réhabilitation des lieux publics, de nettoyage des plages et des espaces forestiers se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'esthétique de l'environnement urbain et à assurer une bonne préparation de la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère. Ces actions englobent également « l'enlèvement des déchets ménagers et inertes, le curage des oueds et des cours d'eau, l'entretien des réseaux d'assainissement, la réhabilitation des places publiques et des espaces verts, ainsi que la maintenance de l'éclairage public, avec la participation des collectivités locales, des différents services publics, des organismes concernés et des composantes de la société civile», ajoute la même source. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre des efforts continus déployés pour «offrir un cadre de vie propre et attrayant aux citoyens et aux estivants et améliorer la qualité de vie au quotidien», tout en «veillant à la mobilisation de l'ensemble des moyens matériels et humains afin d'assurer la pérennité de ces initiatives et leur extension à travers les différents quartiers, agglomérations et zones touristiques», selon le même communiqué.

### POURSUITE

#### DE LA RESTAURATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

### Le Palais du Dey bientôt prêt à accueillir le public

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, accompagné de la ministre de la Culture, Malika Bendouda, a effectué une séance de travail suivie d'une visite de terrain consacrée au suivi des projets relevant du secteur de la culture dans la capitale. Selon un communiqué de la wilaya, une présentation détaillée a été consacrée aux projets inscrits dans la vision stratégique de développement et de modernisation d'Alger. Parmi les principaux dossiers examinés figurent le plan de sauvegarde et de réhabilitation du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, ainsi que le programme de restauration et de mise en valeur des principaux monuments historiques de la capitale.

La visite s'est poursuivie par un déplacement à la Citadelle d'Alger, située au cœur de la Casbah, où la délégation a constaté l'état d'avancement des travaux de restauration et de réhabilitation du Palais du Dey, dont les travaux ont atteint leur phase finale.

À cette occasion, les responsables ont inspecté la qualité des interventions réalisées au niveau des différents espaces, ailes et infrastructures du monument. Ils ont également pris connaissance des opérations minutieuses menées pour préserver et valoriser les éléments décoratifs d'origine, notamment les mosaïques et les ornements historiques.

La délégation s'est ensuite rendue au Palais des Beys, récemment réceptionné après l'achèvement des travaux de restauration et de réhabilitation. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver et à promouvoir le patrimoine culturel et historique de la capitale.

### BÉCHAR

## Saisie de 238.506 comprimés psychotropes

Les éléments des Douanes algériennes et de l'ANP ont déjoué une tentative de contrebande et saisi une importante quantité de substances psychotropes à Béchar.

Dans le cadre des efforts continus sur le terrain visant à lutter contre la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, les agents de la brigade régionale de lutte contre la contrebande et les stupéfiants ainsi que de la brigade mobile des douanes, relevant de l'inspection des divisions des douanes de Béchar, ont réussi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à déjouer une tentative de contrebande d'une quantité considérable de substances psychotropes, indique mercredi un communiqué de la Direction générale des Douanes algériennes.

Cette opération a permis la saisie de 238.506 comprimés hallucinogènes de type Prégabaline, dosés à 300 mg. Cette opération

témoigne de la vigilance permanente et de la mobilisation constante des services des Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité et militaires, pour faire face aux réseaux de contrebande et du crime organisé, contribuant ainsi à la protection de l'économie nationale et à la préservation de la santé et de l'ordre publics.

### ... ET 19.500 AUTRES À CHECHAR

De leur côté, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chechar, relevant de la sûreté de la wilaya de Khenchela, ont arrêté une personne et réussi à saisir 19.500 capsules de substances psychotropes, selon un communiqué publié ce mercredi par le bureau de communication de ce corps constitué.

Les détails de l'affaire remontent à l'exploitation par les éléments de la BMPJ de Chechar d'informations faisant état d'un individu qui s'appropriait à transporter une

quantité considérable de psychotropes depuis l'une des wilayas du Sud, dans le but de les écouler dans la wilaya de Khenchela, en utilisant un véhicule de tourisme.

À la suite de cela, un plan sécuritaire rigoureux a été mis en place, permettant l'interception du véhicule à bord duquel se trouvait le suspect, âgé de 40 ans et ayant des antécédents judiciaires, détaille la même source, ajoutant qu'après une fouille minutieuse de la voiture, 19.500 capsules de psychotropes ont été découvertes à l'intérieur. Le suspect a ensuite été conduit, avec la marchandise saisie, au siège de la brigade afin de poursuivre les investigations. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales requises, un dossier pénal a été instruit à l'encontre du suspect pour «détention, transport et trafic de substances psychotropes». Ce dernier a ensuite été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chechar.

### TEMPÉRATURE

## Un mois de mai infernal

Le mois de mai 2026 a été le deuxième mois de mai le plus chaud jamais enregistré dans le monde, l'Europe occidentale ayant connu une vague de chaleur inhabituellement précoce, a indiqué hier le service de surveillance climatique de l'Union européenne (Copernicus). Le service Copernicus sur le changement climatique (C3S) a indiqué que la température moyenne mondiale de l'air en surface en mai 2026 était de 15,81 degrés Celsius, soit 0,55 degré de plus que la moyenne de

1991-2020. Ce chiffre n'est dépassé que par celui de mai 2024 et se situe 1,42 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels estimés. Les températures de surface de la mer entre 60 degrés de latitude sud et 60 degrés de latitude nord ont atteint en moyenne 20,90 degrés Celsius, le deuxième niveau le plus élevé jamais enregistré pour un mois de mai, alors que le Pacifique tropical poursuivait sa transition vers les conditions El Nino qui devraient se développer dans les mois à



venir. L'Europe occidentale a été frappée par une vague de chaleur précoce et intense au cours de la seconde quinzaine de mai,

la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal enregistrant de multiples records de température locaux.

WASHINGTON-TÉHÉRAN

# La diplomatie sous le feu des missiles

*La crise s'est intensifiée après des frappes américaines menées contre plusieurs installations iraniennes situées à proximité du détroit d'Ormuz.*

Le Moyen-Orient traverse l'une de ses phases les plus dangereuses depuis plusieurs mois. Les tensions entre les États-Unis et l'Iran ont franchi un nouveau seuil après une série de frappes militaires réciproques qui remettent en cause les fragiles acquis du cessez-le-feu conclu en avril dernier. Alors que les efforts diplomatiques semblaient offrir une perspective de désescalade, les événements des dernières heures témoignent d'un retour inquiétant à la logique de confrontation.

La crise s'est intensifiée après des frappes américaines menées contre plusieurs installations iraniennes situées à proximité du détroit d'Ormuz. Selon le Commandement central américain (CENTCOM), ces opérations visaient des systèmes de défense aérienne, des stations de contrôle au sol et des radars de surveillance. Washington affirme avoir agi en réponse à la perte d'un hélicoptère d'attaque Apache lors d'une mission de reconnaissance dans cette zone stratégique.

La réaction iranienne ne s'est pas fait attendre. Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a revendiqué des attaques contre des installations militaires américaines en Jordanie, au Koweït et à Bahreïn. Si plusieurs missiles et drones auraient été interceptés par les systèmes de défense des pays concernés, cette riposte marque une nouvelle étape dans la confrontation entre les deux puissances.

Ormuz, le verrou stratégique de la crise. Au cœur de cette escalade se trouve le détroit d'Ormuz, passage maritime essentiel pour le commerce mondial de l'énergie. Avant le déclenchement du conflit, près d'un cinquième des exportations mondiales



de pétrole et de gaz naturel liquéfié transitaient par cette voie stratégique. Toute dégradation de la situation sécuritaire dans cette région est susceptible d'avoir des répercussions immédiates sur les marchés internationaux et sur l'économie mondiale.

Sur le plan politique, le président américain Donald Trump a adopté un ton particulièrement ferme. Dans un message publié sur sa plateforme Truth Social, il a accusé l'Iran de faire traîner les négociations et a averti que Téhéran devrait désormais « payer le prix ». Dans une interview accordée à Fox News, il a même évoqué la possibilité de nouvelles frappes visant des infrastructures énergétiques et des ponts iraniens, laissant entendre que l'option militaire reste pleinement sur la table.

Ces déclarations interviennent alors que Washington continue d'affirmer qu'un

accord avec l'Iran demeure possible. Les autorités américaines exigent notamment des garanties définitives concernant le programme nucléaire iranien, tandis que Téhéran réclame la levée des sanctions économiques, le déblocage de ses avoirs gelés et la reconnaissance de ses intérêts stratégiques dans la région.

Face à cette détérioration rapide du climat sécuritaire, l'Iran accuse les États-Unis et l'entité sioniste de compromettre les efforts diplomatiques. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaei, a dénoncé des « messages contradictoires » de Washington ainsi que des violations répétées du cessez-le-feu. Selon lui, aucune avancée diplomatique sérieuse ne peut être envisagée dans un contexte marqué par l'usage de la force et l'instabilité permanente.

Téhéran reproche également à l'entité sioniste de fragiliser davantage les perspectives de règlement en poursuivant ses opérations militaires au Liban. Les autorités iraniennes estiment qu'un accord global devrait inclure non seulement les questions nucléaires et la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz, mais aussi les différents foyers de tension régionaux.

Cette nouvelle séquence de confrontation intervient au moment où plusieurs médiateurs, notamment le Pakistan, tentent de rapprocher les positions des deux adversaires. Cependant, la multiplication des frappes militaires et la montée des discours belliqueux réduisent considérablement les marges de manœuvre diplomatiques. Au-delà des enjeux militaires, les conséquences économiques se font déjà sentir. Les marchés pétroliers ont réagi à cette montée des tensions par une hausse des prix du brut, alimentant les inquiétudes concernant la stabilité de l'approvisionnement énergétique mondial. Dans un contexte international déjà marqué par de fortes incertitudes, une aggravation de la crise pourrait entraîner des répercussions bien au-delà du Moyen-Orient.

## VERS UNE CRISE RÉGIONALE DE PLUS GRANDE AMPLÉUR ?

Alors que Washington et Téhéran continuent officiellement d'affirmer leur volonté de parvenir à un accord, les événements récents illustrent la fragilité du processus diplomatique. Entre menaces de nouvelles frappes, accusations mutuelles et poursuite des opérations militaires régionales, le risque d'un embrasement plus large demeure plus élevé que jamais.

R.I/agences

SUD-LIBAN

## L'escalade franchit un nouveau seuil

Le fragile cessez-le-feu en vigueur dans le sud du Liban subit une nouvelle épreuve. L'extension des opérations militaires sionistes à la ville de Tyr marque un tournant dans l'évolution du conflit, alors que les affrontements se rapprochent désormais des principaux centres urbains de la région. Les bombardements menés ces dernières heures ont fait plusieurs victimes, tandis que les appels à l'évacuation lancés par l'armée sioniste alimentent les craintes d'un déplacement massif des populations civiles.

Pour la première fois depuis le début de cette nouvelle phase des hostilités, l'armée sioniste a demandé aux habitants de Tyr et de plusieurs localités voisines de quitter la zone et de se diriger vers le nord. Cet avertissement a été suivi d'une série de frappes aériennes visant différents quartiers de la ville et ses environs. Selon les premiers bilans, les bombardements ont causé la mort de huit personnes et fait plus d'une trentaine de blessés.

Cette évolution témoigne d'un élargissement progressif du théâtre des opérations dans le sud du Liban. Alors que les affrontements se concentraient principalement dans les zones frontalières, les attaques touchent

désormais des secteurs plus densément peuplés, faisant craindre une aggravation de la crise humanitaire.

Du côté sioniste, les autorités affichent leur détermination à poursuivre les opérations militaires. La ministre sioniste des Colonies, Orit Strook, a affirmé que l'entité sioniste ne faisait face à aucune restriction concernant ses actions dans le sud du Liban. Elle a également averti que toute attaque menée par le Hezbollah entraînerait une réponse « douloureuse », laissant présager la poursuite des opérations militaires dans les prochains jours.

### BEYROUTH MISE SUR LA VOIE INSTITUTIONNELLE

Face à cette situation, le président libanais Joseph Aoun a réaffirmé sa volonté de renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. Lors d'une rencontre avec une délégation parlementaire française et européenne, il a insisté sur la nécessité de traiter la question des armes du Hezbollah dans le cadre d'une approche globale associant dimensions politique, sécuritaire, économique et sociale.

Le chef de l'État a également souligné que le retrait sioniste des territoires encore occupés



constituerait une étape essentielle pour mettre fin aux tensions et supprimer les arguments avancés pour le maintien d'armes en dehors du cadre institutionnel.

Sur le terrain, les échanges de tirs se poursuivent. Le Hezbollah a annoncé avoir mené une attaque contre un regroupement de véhicules et de soldats sionistes dans la localité d'Al-Bayyada, dans le sud du Liban. Le mouvement affirme avoir agi en réponse aux violations sionistes du cessez-le-feu et aux frappes ayant touché plusieurs villages de la région.

Dans un communiqué, le Hezbollah a indiqué avoir lancé une salve de roquettes contre des positions sionistes, poursuivant ainsi sa stratégie de riposte aux opérations militaires sionistes. Depuis plusieurs semaines, le mouvement affirme que ses actions s'inscrivent dans le cadre d'une réponse aux violations répétées de l'accord de cessez-le-feu.

### UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU FRAGILISÉ

Pourtant, un accord avait été annoncé à l'issue du quatrième

cycle de négociations entre le Liban et l'entité sioniste, organisé sous médiation américaine au début du mois de juin. Le texte prévoyait l'arrêt complet des tirs de Hezbollah ainsi que le retrait de ses combattants de la zone située au sud du fleuve Litani. Malgré cet engagement, les affrontements n'ont jamais véritablement cessé.

La poursuite des bombardements, les échanges de tirs et l'extension des opérations militaires à des villes comme Tyr illustrent la fragilité persistante des arrangements conclus ces dernières semaines. Alors que les médiateurs internationaux tentent toujours de préserver les mécanismes de désescalade, la situation sur le terrain montre que la logique militaire continue de l'emporter sur les efforts diplomatiques. Dans ce contexte, la population civile demeure la principale victime d'un conflit qui menace de s'enraciner davantage. L'extension des combats au cœur des zones habitées du sud du Liban fait craindre une nouvelle vague de déplacements et une dégradation supplémentaire des conditions humanitaires dans une région déjà fortement éprouvée par des mois de tensions et d'affrontements.

## ●INTERDIT D'ENTRÉE AUX USA L'ARBITRE SOMALIEN CALME LA POLÉMIQUE

L'arbitre international somalien Omar Abdulkadir Artan, récemment refoulé à son entrée aux États-Unis, a réagi avec philosophie à cette décision, qu'il attribue au « destin ».

De retour à Mogadiscio, il a déclaré mercredi que cette situation ne devait pas décourager les Somaliens, appelant notamment la jeunesse à garder espoir et à continuer de croire en ses ambitions. « Ce qui est arrivé est arrivé, c'était le destin », a-t-il affirmé, tout en remerciant la FIFA pour son soutien. Artan, élu arbitre africain de l'année 2025, devait devenir le premier Somalien à officier lors d'une Coupe du monde. Mais il a été refoulé par les autorités américaines de l'immigration lors de son arrivée à Miami, en provenance d'Istanbul. Selon les autorités américaines, cette décision serait liée à des éléments figurant dans sa vérification de sécurité, évoquant des soupçons de liens avec des organisations à risque, sans plus de précisions.

La FIFA a confirmé par la suite que l'arbitre ne pourrait pas participer à la compétition, organisée conjointement par les États-Unis, le Mexique et le Canada. Cette exclusion a suscité de vives réactions en Somalie, où de nombreux supporters et observateurs dénoncent une décision « injuste » et « décevante », estimant qu'il s'agissait d'un modèle pour les jeunes arbitres africains. Le gouvernement somalien a indiqué avoir tenté, sans succès, de faire revenir les autorités américaines sur leur décision.

## ●CHERTÉ DES BILLETS DES STADES PAS TOUJOURS PLEINS

À deux jours du match d'ouverture entre le Mexique et l'Afrique du Sud, la FIFA n'a pas encore vendu l'ensemble des billets pour la Coupe du monde 2026.

Environ 180 000 tickets sont actuellement disponibles sur la plateforme de vente officielle, sans compter les places encore en vente sur le site de l'instance dirigeante du football mondial. Une situation étonnante pour un tournoi présenté comme historique et très attendu.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette difficulté à remplir les stades : des prix jugés élevés, les contraintes de déplacement en Amérique du Nord et les procédures de visa pour certains supporters. Malgré un engouement annoncé record, certaines rencontres pourraient se jouer avec des tribunes partiellement vides. Une situation qui contraste avec le Mondial 2022 au Qatar, où les stades affichaient complet, mais qui s'explique aussi par le format élargi de l'édition 2026 avec 104 matchs au programme.

## COUP D'ENVOI DU MONDIAL 2026

# Qui succédera à l'Argentine ?

**48 pays, 1 248 joueurs, 12 groupes et 104 matchs : la Coupe du monde 2026 s'annonce comme la plus grande et la plus ambitieuse de l'histoire. Une seule équipe sera sacrée au terme d'un mois de compétition intense.**

L'attente touche à sa fin. La Coupe du monde 2026 débute officiellement ce jeudi 11 juin en Amérique du Nord. Pour la première fois, trois pays se partagent l'organisation de l'événement : le Mexique, les États-Unis et le Canada, confirmant la dimension désormais globale du football mondial.

Cette édition marque une rupture majeure dans l'histoire de la compétition. Le tournoi passe de 32 à 48 équipes, bouleversant complètement la structure traditionnelle du Mondial. Le nombre de matchs grimpe également à 104 rencontres, réparties sur plusieurs semaines et dans différentes villes hôtes à travers l'Amérique du Nord.

### UN NOUVEAU FORMAT INÉDIT

La compétition adopte une nouvelle formule avec 12 groupes de 4 équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifient pour les 16es de finale. Cette évolution vise à offrir plus de spectacle, mais aussi à maintenir l'intérêt sportif jusqu'à la dernière journée de la phase de groupes.

Ce changement de format suscite toutefois des débats parmi les observateurs : certains y voient une opportunité d'ouverture pour les nations émergentes, d'autres craignent une baisse du niveau global de certaines rencontres.

### UNE COMPÉTITION ÉLARGIE

Le match inaugural opposera le Mexique à l'Afrique du Sud dans le mythique Estadio Azteca de Mexico. Ce stade emblématique devient ainsi le premier au monde à accueillir trois matches d'ouverture de Coupe du monde, après ceux de 1970 et 1986, renforçant son statut légendaire dans l'histoire du football.

Cette édition de la FIFA World Cup 2026 se distingue également par une représentation continentale élargie. L'Afrique obtient un nombre record de places qualificatives, avec dix représentants attendus, offrant davantage d'opportunités aux sélections du



continent de franchir un cap historique.

Le monde arabe sera également fortement représenté avec huit équipes annoncées, dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Qatar, l'Irak et la Jordanie. Une présence qui témoigne de la progression du football dans ces régions et de leur ambition sur la scène internationale.

### LES FAVORIS ET LES AMBITIONS

Les grandes nations du football mondial restent naturellement les principales prétendantes au titre. L'Argentine, tenante du titre, arrive avec l'objectif de conserver sa couronne. Le Brésil, la France, l'Espagne et le Portugal figurent également parmi les favoris logiques, forts de leurs effectifs expérimentés et de leurs générations talentueuses.

Mais cette édition élargie pourrait aussi ouvrir la porte à des surprises. Des équipes moins attendues espèrent profiter de ce nouveau format pour bousculer la hiérarchie et écrire une nouvelle page de l'histoire du football.

L'Algérie, de retour sur la scène mondiale, nourrit également de grandes ambitions. Avec un effectif en reconstruction et une nouvelle dynamique, elle espère franchir un cap et réaliser un parcours marquant.

### POLÉMIQUES ET DÉBATS

Organisé sur trois pays et plusieurs fuseaux horaires, le Mondial 2026 repré-

sente aussi un défi logistique sans précédent. Des innovations sont également prévues, notamment des cérémonies d'avant-match plus spectaculaires et une mise en valeur renforcée des joueurs et des supporters afin d'enrichir l'expérience globale du tournoi.

Malgré l'enthousiasme, plusieurs polémiques ont émergé autour des questions de visas, de l'arbitrage et de certaines décisions organisationnelles.

### UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE

La finale est prévue le 19 juillet au MetLife Stadium, près de New York. C'est là que sera désigné le successeur de l'Argentine et que s'achèvera ce mois de compétition hors normes.

Au-delà du titre mondial, cette édition pourrait marquer un tournant durable dans l'histoire du football, en redéfinissant les équilibres sportifs et en élargissant encore davantage la carte mondiale du ballon rond.

### LE PACTOLE POUR LES ARBITRES

Les arbitres de la Coupe du monde 2026 toucheront une rémunération d'environ 100.000 dollars de la part de la FIFA, selon The Times.

Pour cette édition historique à 48 équipes, la FIFA a retenu 52 arbitres centraux, 88 assistants et 30 arbitres vidéo, soit 41 de plus qu'en 2022 au Qatar, reflétant l'ampleur croissante du tournoi.

## ●MEXIQUE – AFRIQUE DU SUD

### UN MATCH D'OUVERTURE CHARGÉ D'HISTOIRE

La Coupe du monde 2026 s'ouvrira le jeudi 11 juin au mythique Estadio Azteca, à Mexico, avec une affiche symbolique du groupe A : Mexique face à Afrique du Sud. Le coup d'envoi est prévu à 19h GMT (21h en France).

Cette rencontre rappelle immédiatement le match d'ouverture du Mondial 2010, disputé en Afrique du Sud. Ce jour-là, les deux équipes s'étaient quittées sur un match nul (1-1), marqué par le but mémorable de Siphwe Tshabalala et l'égalisation de Rafael Márquez.

Seize ans plus tard, les deux sélections se retrouvent à nouveau pour lancer la plus grande Coupe du monde de l'histoire, dans un contexte totalement différent mais toujours chargé de

symboles.

### UN STADE MYTHIQUE ET UN CONTEXTE UNIQUE

L'Estadio Azteca devient le premier stade à accueillir trois matches d'ouverture de Coupe du monde, après 1970 et 1986. Il reste un lieu emblématique du football mondial, marqué par des moments historiques comme la "Main de Dieu" et le "but du siècle" de Diego Maradona. Perché à 2 200 mètres d'altitude, le stade constitue également un défi physique important pour les équipes visiteuses, un facteur que l'Afrique du Sud a anticipé avec une préparation spécifique.

### LE MEXIQUE ENTRE AMBITION ET PRESSION

Invaincu lors de ses dernières campagnes à domicile en Coupe du monde à l'Azteca, le Mexique aborde cette rencontre avec confiance.

Malgré quelques absences importantes dans son effectif, la sélection conserve un fort potentiel offensif, porté par des joueurs comme Raúl Jiménez, Santiago Giménez ou Julián Quiñones.

### UNE AFRIQUE DU SUD EN QUÊTE DE RETOUR AU PREMIER PLAN

De son côté, l'Afrique du Sud retrouve la Coupe du monde pour la première fois depuis 2010. Sous la direction de Hugo Broos, l'équipe s'appuie sur un groupe mêlant joueurs expérimentés et jeunes talents issus des Mamelodi Sundowns et des Orlando Pirates. Le sélectionneur belge a insisté sur l'importance de la discipline et de la gestion de l'intensité dans un stade où la pression du public mexicain sera maximale.

Malgré des résultats mitigés en préparation, les Bafana Bafana espèrent créer la surprise grâce à des joueurs capables d'élever leur niveau dans



les grands rendez-vous. Entre l'histoire commune des deux équipes, le cadre mythique de l'Azteca et les enjeux sportifs, ce Mexique – Afrique du Sud s'annonce comme un lancement de Mondial particulièrement symbolique et potentiellement indécis.

## LIGUE 1

# La troisième licence d'entraîneur payante

**Pour freiner la valse des entraîneurs, la FAF impose une nouvelle règle : la troisième licence ne sera accordée qu'en échange d'une pénalité financière dès la saison prochaine.**

La Fédération algérienne de football (FAF) poursuit sa politique de stabilisation des staffs techniques. À compter de la saison 2026-2027, les clubs de Ligue 1 et des divisions inférieures ne disposeront que de deux licences d'entraîneur en chef pour leurs équipes seniors. Une troisième licence ne pourra être obtenue qu'à titre exceptionnel et moyennant le paiement d'une pénalité financière.

Selon un communiqué de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), les clubs de Ligue 1 devront verser 1,5 million de dinars pour l'obtention d'une troisième licence d'entraîneur en chef. Une pénalité de 300.000 DA est également prévue pour les autres fonctions techniques, notamment celles d'entraîneur adjoint, de directeur technique sportif, d'entraîneur des gardiens ou de préparateur physique.



Pour les clubs de la Division amateur, le montant de cette pénalité a été fixé à 300.000 DA, tandis qu'il s'élève à 200.000 DA pour les formations évoluant en Division inter-régions.

La réglementation précise par ailleurs que seuls les clubs professionnels sont autorisés à recruter des techniciens étrangers, que ce soit au poste d'entraîneur principal ou dans d'autres fonctions tech-

niques. Ces derniers devront impérativement être titulaires de diplômes reconnus, tels que les certifications CAF-Pro, UEFA-Pro ou AFC-Pro.

Autre disposition importante : un entraîneur étranger qui quitte son club avant le terme de son contrat ne pourra pas s'engager avec une autre formation algérienne durant la même saison.

La LNFA a également clarifié les modalités de promotion interne. Un entraîneur adjoint pourra être nommé entraîneur en chef, à condition de détenir les qualifications requises. Cette opération ne sera pas considérée comme un nouveau recrutement. Il suffira d'annuler le contrat initial et d'en signer un nouveau correspondant aux nouvelles fonctions.

Pour rappel, le coup d'envoi de la saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis est fixé au 20 août prochain.

## JS KABYLIE

## Karim Doudane jette l'éponge

La direction de la JS Kabylie a annoncé avant-hier la démission de Karim Doudane de son poste de manager général du club.

Dans un communiqué officiel publié sur ses réseaux sociaux, la direction a indiqué avoir acté cette démission dans la matinée du 9 juin 2026.

Elle a également tenu à remercier Doudane pour le travail accompli durant son passage au sein de la JSK, tout en lui souhaitant plein succès dans la poursuite de sa carrière professionnelle.

Le club a par ailleurs tenu à rassurer ses supporters ainsi que l'opinion sportive quant à la stabilité de son fonctionnement. La direction affirme que ce départ n'aura aucun impact sur la continuité des activités ni sur la bonne marche du club.

Pour rappel, la JS Kabylie a terminé la saison 2025-2026 à la cinquième position au classement du championnat de Ligue 1 en compagnie de l'Olympique Akbou (45 points).

## SAISON 2026-2027

## Le MC Alger muscle son effectif

Le MC Alger poursuit activement son recrutement estival afin de préparer au mieux la saison 2026-2027. Après avoir officialisé l'arrivée de l'attaquant Siriman Konaté, meilleur buteur de Ligue 2, le champion d'Algérie a enregistré une nouvelle recrue de choix avec la signature du milieu de terrain Marouane Mehdaoui.

Le joueur de l'Olympique Akbou s'est engagé pour trois saisons lors d'une cérémonie organisée samedi à Zéralda. Considéré comme l'un des milieux de terrain les plus réguliers du championnat lors de l'exercice écoulé, Mehdaoui vient renforcer

un secteur clé du dispositif mouloudéen.

Auteur de prestations remarquées sous les couleurs de l'Olympique Akbou, il s'est distingué par sa qualité technique, sa vision du jeu et sa capacité à orienter les offensives. Des qualités qui ont séduit la direction du MCA, désireuse de miser sur des joueurs capables d'apporter une plus-value immédiate.

Le dossier n'a toutefois pas été simple à conclure. Plusieurs clubs de premier plan, notamment la JS Kabylie, l'USM Alger et le CR Belouizdad, suivaient également le joueur avec intérêt. Malgré ces sollicita-

tions, Mehdaoui a finalement opté pour le projet sportif du Mouloudia.

L'arrivée du nouveau milieu de terrain intervient dans un contexte marqué par le départ de Larbi Tabti, l'un des cadres de l'effectif. Le MCA compte sur Mehdaoui pour accompagner cette transition et maintenir le niveau de compétitivité de l'équipe, aussi bien sur la scène nationale que continentale.

Grâce à son intelligence tactique, sa qualité de relance et sa sérénité sous pression, l'ancien joueur de l'Olympique Akbou possède le profil idéal pour s'intégrer rapide-

ment au système de jeu du champion d'Algérie. Avec les recrutements de Siriman Konaté et de Marouane Mehdaoui, le MC Alger affiche clairement ses ambitions. Le club algérois entend conserver son statut de référence sur la scène nationale tout en se donnant les moyens de briller dans les compétitions continentales lors de la prochaine saison.

Le mercato est encore loin d'être terminé, mais le MCA montre déjà sa détermination à rester l'une des places fortes du football algérien et à jouer les premiers rôles sur tous les fronts.

## U23

## Les Mauritaniens prennent leur revanche

La sélection nationale U23 s'est inclinée (1-3) face à la Mauritanie mardi 09 juin 2026, au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba, lors de la deuxième rencontre amicale opposant les deux équipes. Après une première période équilibrée, les Verts ont été surpris dans le temps additionnel (45'+2), terminant la première mi-temps sur le score de (0-1). En seconde période, malgré les changements opérés et une domination remarquable, les coéquipiers de Ben Idder ne sont pas parvenus à concrétiser leurs nombreuses occasions. Contre le cours du jeu, la Mauritanie a inscrit un deuxième but à la (84'). Les Verts ont réduit l'écart dans le temps additionnel par Mohamed Ramdaoui (90'+3), avant de concéder un troisième but à la (90'+5). Cette rencontre vient clôturer le stage de préparation de la sélection nationale U23, effectué à Annaba du 31 mai au 10 juin, dans le cadre de la préparation aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations U23 prévues au mois de septembre prochain. Rappelons que les Verts s'étaient imposé (2-0) lors de la première confrontation.

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE FÉMININ

## Le Six national en stage en Pologne

La sélection algérienne féminine de volley-ball poursuit sa préparation pour le Championnat d'Afrique 2026 prévu à Nairobi (23 août - 5 septembre). Le "Six national" effectue actuellement un stage en Pologne, qui se poursuivra jusqu'au 17 juin.

Ce sixième regroupement depuis le début du programme de préparation vise à affiner les automatismes techniques,

tactiques et physiques du groupe dirigé par Sid Ali Benkortbi.

Avant le départ, le président de la FAVB, Mohand Tamadartaza, a rencontré les joueuses et le staff pour les encourager et rappeler les objectifs de cette préparation.

La sélection nationale, composée de 18 joueuses dont une évoluant en Turquie, cherche à monter en puissance en vue

d'une compétition qualificative pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

### La liste des joueuses retenues :

Ghouzlane Mouala (NC Béjaïa), Amina Amrani (NC Béjaïa), Lamia Kebir (NC Béjaïa), Mellissa Soualmi (NC Béjaïa), Amira Rahmani (NC Béjaïa), Wissem Samia Dali (MB Béjaïa), Wissem Djouhri

(MB Béjaïa), Kahina Djouhri (MB Béjaïa), Fatima Lyna Hanni (MB Béjaïa), Yasmine Abderrahim (Besiktas/Turquie), Lydia Messahli (MC Alger), Ikram Hassaine (MC Alger), Dallal Merwa Achour (MC Alger), Mazarine Kermame (MC Alger), Bakhta Rabah Mazari (NR Chlef), Ikram Beldjena (NR Chlef) Chahla Benmokhtar (Seddouk VB), Fatima Chouf (OS Tichy/Algérie).

## ALGÉRIE 5- ARABIE SAOUDITE 1

## Les Cadets en démonstration

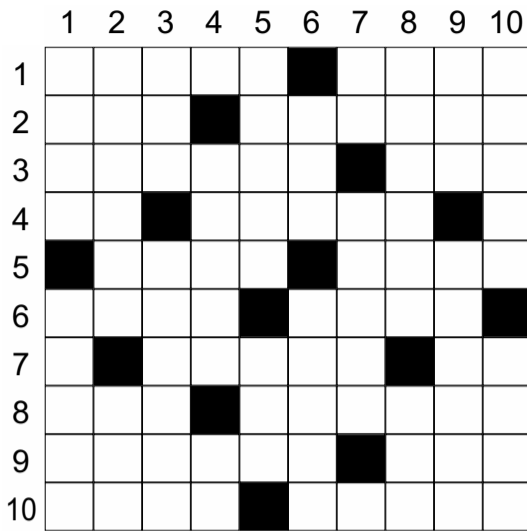
L'équipe nationale U16 a largement dominé son homologue saoudite (1-5), mardi soir, lors du deuxième match amical disputé au stade Prince Abdullah Bin Jalawi. Les buts algériens ont

été inscrits par Ben Adam Kissoum, auteur d'un doublé, Sidi Ahmed Fahim, également auteur de deux réalisations, ainsi que Daoud Belgraâ. Les protégés du sélectionneur national Karim

Ziani ont livré une prestation de grande qualité, confirmant leur supériorité sur le même adversaire après leur succès acquis lors de la première confrontation amicale (1-2). Cette rencontre

marque la fin du stage de préparation effectué par la sélection nationale U16 en Arabie saoudite, dans le cadre de son programme de préparation aux prochaines échéances.

## Mots Croisés



### HORIZONTALEMENT

1- Dans notre pays - Donné de nature. 2- Colère - Désagréable. 3- Sur lequel le cavalier appuie les pieds - Glace. 4- Négation - Juste. 5- Peu fréquent - Vapeur se dégageant d'un liquide en ébullition. 6- Répand - Couleur. 7- Corps chimique organique - Article. 8- Atome portant une charge électrique - Vaste. 9- Déployai - Toute blanche. 10- Genre de poisson - Tas de branches coupées avec leurs feuilles vertes.

### VERTICALEMENT

1- On peut le percevoir du mal - Couper. 2- Vaisseau portant le sang du cœur aux autres organes - Retrancha. 3- Après bis - Conduisit. 4- Soûles - Article. 5- Reconnu comme vrai - Thé à l'anglaise. 6- Partira - Habiller. 7- Pronom personnel - De l'ancienne Espagne. 8- Adore la plage - Peut être commun ou propre. 9- Ne reconnaît pas - Fréquente l'école pour apprendre. 10- Enchaîne - Gros nuage.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Greffage  
Grefage  
Greffâge  
Graiffage

Herbouriste  
Herboriste  
Herbboriste  
Herborriste

Insubmersible  
Insubmersible  
Insubmersible  
Insubmerçible

Jactonce  
Jacktance  
Jactonce  
Jactance

## Les mots fléchés

HABIT GAÉLIQUE CONCURRENCE HUMAINE	RELIÉ AU RÉSEAU COURBÉ	LOCALISE PAS ICI	ORGANE FILTRANT PARTIE D'UN AÉRODROME	POÈME LYRIQUE	VER	COMPLICE DU VOLEUR
				COUTURIER FRANÇAIS COURROIE DU MORS		
OCCUPANT DES LIEUX FAUX MARBRE					POUR MOI PARESSEUX	
		BOÎTE À SUFFRAGES CACHER UN FAIT			BASE DE SAVOIR CAPITALE DE LA NORVÈGE	
PRATIQUA UNE INTERVENTION	PROTECTEUR DU CLAN PAS SINGULIER			OBSCURE ÉLEVEURS DE PIGEONS VOYAGEURS		
			SERVICES GAGNANTS PUNITION			C'EST LUI APPAREN- CES
SE PROLONGERA	MUSIQUE DANSANTE CROISÉES			ATTACHÉ SA CAPITALE EST TIRANA		
			PAYS D'ASIE FONCTIONNE			TRÈS BONNE CARTE
APRÈS DO COMPTOIR D'UN CAFÉ		DÉCOLLAGE AUTOBUS			VIA VOIE RAPIDE	
			TEL DES REINS CREUSÉS ROUSPÉTAS			SUCCÈS
DÉCALAGE ÉPANOUISSEMENT VÉGÉTAL				SIÈGE DE PARC		MOT POUR HUER
					INFUSION BON VIN	
ENLEVER	LOIS	LOI OFFICIELLE COURS COURTS		ONCLE AVARE ENDUIT MURAL		
						AVEC LES COUTUMES BRUIT DE COUP
SERRÉS OISEAUX VOLEURS			RIGOLÉ PIED DE VIGNE		RAYONS INVISIBLES AU MOINS 24 MOIS	POSSÈDENT
			ÇA SOMME À PAYER			ON LA VOTE À L'APN À LUI
RÈGLE DOUBLE ENDORMANTE		N'ÉCONOMISANT PAS				

## BIFFE-TOUT

### EN 8 LETTRES :

Plantes sud-américaines en forme de cornet

AGENCE	GENÈVE	RADOTAGE
ALPAGA	GLAIVE	RAMSÈS
ARQUER	GOIJATERIE	RAUQUE
BÉLUGA	HUMER	SABOTÉ
BIOGRAPHIE	INFINI	SALER
BOLIDE	JOUET	SÉJOUR
CAMBODGE	LARME	SOUDOYÉ
CASCADEUR	MÉDINA	STÈLE
CHIMISTE	MICMAC	STRATÈGE
CONVOQUER	MINOIS	SURVOLTAGE
COSMOS	OCULISTE	E
CURRY	OLIGARCHIE	TATOUAGE
DÉMASQUER	PALABRER	TROMBE
DIFFUS	PHOQUE	TRUAND
EFFICACITÉ	PION	TRUQUÉ
ENCROÛTER	PLONGEOIR	VÉLO
ENNUYÉ	PORRIDGE	WATT
EQUITABLE	POSITIF	ZAOUÏA
ESQUILLE	PRESTIGE	
FOUDROYER	PROMENEUSE	

P	D	E	M	A	S	Q	U	E	R	R	U	E	D	A	C	S	A	C	C
L	R	G	E	B	E	M	E	C	N	E	G	A	D	N	A	U	R	T	O
O	A	L	T	O	L	I	H	U	M	E	R	C	A	N	A	R	D	P	N
N	U	A	O	L	B	C	B	E	L	U	G	A	E	B	M	O	R	T	V
G	Q	I	B	I	A	M	D	I	F	F	U	S	S	I	O	N	I	M	O
E	U	V	A	D	T	A	S	O	M	S	O	C	R	A	M	S	E	S	Q
O	E	E	S	E	I	C	A	N	I	D	E	M	A	G	A	P	L	A	U
I	E	E	S	Q	U	I	L	L	E	E	O	C	U	L	I	S	T	E	E
R	U	E	E	U	Q	O	H	P	I	E	E	T	S	I	M	I	H	C	R
E	Q	V	E	T	E	E	I	R	P	Y	E	Z	A	O	U	I	A	T	A
I	U	E	L	E	U	O	E	N	T	O	S	O	F	Y	R	R	U	C	R
H	R	N	E	U	N	T	C	I	R	U	P	O	D	R	S	E	T	E	E
P	T	E	T	O	A	P	C	A	E	E	U	R	A	U	G	I	A	G	T
A	R	G	S	J	R	A	O	N	M	D	R	D	I	E	O	I	T	I	U
R	A	E	U	E	C	U	E	S	R	B	O	B	T	D	N	S	O	T	O
G	E	O	U	I	Y	M	O	O	I	T	O	A	A	F	G	T	U	S	R
O	G	M	F	Q	O	U	Y	J	A	T	R	D	I	L	T	E	A	E	C
I	L	F	R	R	R	E	N	G	E	T	I	N	G	A	A	L	G	R	N
B	E	E	P	A	R	A	E	N	S	S	I	F	W	E	E	P	E	P	E
S	U	R	V	O	L	T	A	G	E	E	I	H	C	R	A	G	I	L	O

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÈCHES

**HORIZONTALEMENT**  
 PETRIR - ETUDES - FREDONNERAIT - VIOLES - ILE - LO - ETE - SET - SA - P - ART - DINETTES - EPEE - NOIRES - SERUM - ECUMANT - VA - INSERE - TA - NI - BLET - TER - D - ETAIE - SESAME - DROIT - VER - DE - REAGI - EPATA - BEE - RESTAURER - BABIL - EUT - OR - LAD - SEPT - ST - O - HOTE - SOUCHES - VIRE - SYNTHÈSE.

**VERTICALEMENT**  
 DEFIER - EVIER - EBABI - TROTTERA - TOREADOR - GRELE - PU - BAIE - B - TE - IDE - DEMILITARISE - GROSSIE - NEE - GELE - S - N - EN - EST - VIS - PSY - PENITENCE - SE - TETON - TEL - TOURTEREAU - UT - SURESTIMES - PUTSCH - DA - AERA - RADAR - THE - OEIL - SENT - METEO - ES - STOP - STADE - ARROSE.

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
 1- ADANA - NEON 2- DON - EJECTE 3- AMENDE - OAS 4- MI - OEUFS - T 5- NOUS - OSEE 6- JOUE - ARES 7- A - TRONC - TA 8- VAR - UTERIN 9- EVENTA - AME 10- LESE - RUSEE.

**VERTICALEMENT**  
 1- ADAM - JAVEL 2- DOMINO - AVE 3- ANE - OUTRES 4- N - NOUER - NE 5- AEDES - OUT 6- JEU - ANTAR 7- NE - FORCE - U 8- ECOSSE - RAS 9- OTA - ESTIME 10- NESTE - ANEE.

**4x4** Saponification - Stéréophonique Tintinnabuler - Vade-mecum

### BIFFE-TOUT : MURS



Page réalisée  
par Souiki Sidali

10/10

## LES CONFIDENCES DE BAHIA RACHEDI



Dans une déclaration émouvante, l'actrice algérienne, Bahia Rachedi, a exprimé sa gratitude envers de nombreux artistes qui ont pris de ses nouvelles et se sont inquiétés de son état de santé. Elle a toutefois confié qu'elle ne se fie aux conseils de personne, si ce n'est à sa mère âgée de 102 ans, qu'elle considère comme sa seule véritable référence. Ce témoignage met en lumière le lien fort qui l'unit à sa famille ainsi que le soutien du milieu artistique et du public. Avec plus de 260k vues, les internautes lui adressent des messages de soutien et de prompt rétablissement, saluant sa sincérité et son attachement à sa mère.



9/10  
PRIX CASSÉS

Un boucher fait parler de lui sur les réseaux sociaux en proposant des agneaux déjà égorgés et entièrement préparés (peau retirée et nettoyage effectué) à des tarifs compris entre 13 000 et 15 000 dinars. Une offre jugée particulièrement compétitive dans le contexte actuel du marché. Les images de cette initiative ont suscité un vif intérêt et ont été visionnées plus de 80k fois. Les internautes saluent une offre abordable et estiment que ce type d'initiative pourrait contribuer à alléger les dépenses des ménages.

8/10

## KATY PERRY & JUSTIN TRUDEAU !

La chanteuse Katy Perry et l'ancien Premier ministre canadien Justin Trudeau ont fait leur première apparition officielle en couple sur le tapis rouge du Tribeca Festival à New York. Ils assistaient à la

présentation du film-concert Katy Perry: The Lifetimes Tour - Live from Paris, confirmant ainsi leur relation près d'un an après les premières spéculations médiatiques. Avec plus de 54k vues, les internautes se montrent partagés, entre félicitations pour le couple et surprise face à cette relation inattendue.



7/10

## RENNA LANCE SA MARQUE

La maquilleuse et influenceuse algérienne Renna, connue sur Instagram sous le nom «re.\_nna», a organisé un événement prestigieux pour le lancement de sa propre marque. La soirée, marquée par une ambiance élégante et une forte affluence, a réuni de nombreuses personnalités du monde de la mode, de la beauté et des réseaux sociaux. Plusieurs créateurs de contenu et influenceurs ont notamment attiré l'attention par leurs apparitions remarquées et leur participation à cet événement. Avec plus de 30k vues, les internautes saluent l'élégance de l'organisation et félicitent Renna pour cette nouvelle étape de sa carrière entrepreneuriale.

## 6/10 LE MYSTÈRE DES 12 MOIS DE JACKIE CHAN



Jackie Chan affirme être né après 12 mois de grossesse. Ses parents, trop pauvres pour payer la césarienne, auraient repoussé l'opération. À sa naissance en 1954, l'acteur pesait un record de 5,4 kg. Pourtant, la science est formelle : une telle durée est impossible. Après 42 semaines, le placenta se dégrade et ne nourrit plus le fœtus. Selon quelques experts, l'explication réside plutôt dans un calcul basé sur le calendrier lunaire chinois ou une erreur de date. Ce récit, oscillant entre légende familiale et réalité médicale, contribue au mythe d'un homme hors du commun. Avec plus de 8 500 réactions, la majorité des internautes balance entre l'amusement face à cette légende et le scepticisme de certains face à la science, y voyant une belle histoire pour nourrir son statut de super-héros.

## 5/10 MAÎTRE GIMS À BOUT

Gims a vécu une soirée particulièrement intense en enchaînant 5 showcases en quelques heures. Après ce véritable marathon entre déplacements et prestations scéniques, l'artiste a réagi avec humour sur les réseaux sociaux en écrivant : «5 shows en une soirée... plus jamais». Avec près de 7k réactions, les internautes estiment qu'un tel enchaînement de concerts est particulièrement éprouvant et dangereux pour la santé.



4/10

## DÉCÈS D'ABDEL AZIZ MAKHYOUN

L'acteur égyptien Abdel Aziz Makhyoun est décédé à 80 ans après une hospitalisation récente. Figure majeure du théâtre, du cinéma et de la télévision, il a marqué plusieurs générations grâce à des séries cultes comme «Layali Al Helmeya» et «Oum Kalthoum». Formé en Égypte puis en France, il laisse un riche héritage artistique salué par de nombreuses personnalités du monde culturel arabe. Avec plus de 6k vues, les internautes rendent hommage à un artiste discret et talentueux, saluant une carrière exceptionnelle et un héritage inoubliable.

3/10

## LE PSG S'AFFICHE DANS LES RUES PARISIENNES

Après le sacre du Paris Saint-Germain en Ligue des champions, plusieurs rues de Paris ont été symboliquement renommées pour célébrer les acteurs de cet exploit historique. À l'initiative du collectif «Les rues de la victoire», des plaques ont été détournées avec humour : le Pont Saint-Louis est devenu «Saint-Louis» en hommage à Luis Enrique, la place du Colonel Fabien a été rebaptisée «Colonel Fabian» pour Fabián Ruiz, tandis que le boulevard Haussmann s'est transformé en boulevard Ousmane Dembélé. Cette initiative originale a rapidement séduit les passants et fait réagir les réseaux sociaux. Avec plus de 3 500 réactions, les internautes applaudissent une idée créative et festive qui prolonge l'euphorie du sacre européen du PSG.

2/10

## THE WEEKND AU SOMMET

Selon Forbes, The Weeknd serait l'artiste musicien le mieux rémunéré de 2025. Le chanteur canadien aurait engrangé près de 298 millions de dollars en un an, grâce au succès de ses tournées internationales, de ses projets musicaux et de ses nombreux partenariats commerciaux. Déjà incontournable sur la scène mondiale, il confirme son statut de superstar en multipliant les records et les performances remarquables. Avec plus de 2 400 réactions, les internautes saluent son parcours exceptionnel et estiment que ce succès financier reflète l'ampleur de sa popularité à travers le monde.

1/10

## LES AGRESSEURS DE OUARGLA ARRÊTÉS

À Ouargla, les forces de l'ordre ont procédé à l'arrestation de 4 individus après la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant l'agression d'une personne âgée. Les suspects ont été rapidement identifiés et interpellés. Ils seront prochainement présentés devant le procureur de la République pour répondre des faits qui leur sont reprochés. Avec plus de 2 200 réactions, les internautes saluent la rapidité de l'intervention des autorités et réclament des sanctions exemplaires contre les auteurs de cette agression.

## UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE DÉTOURNEMENT DE FONDS DÉMANTELÉ UN PRÉJUDICE DE 1.000 MILLIARDS DE CENTIMES CAUSÉ À L'UTC

**Gros coup de filet dans le milieu de du crime organisé. La police nationale a mis hors d'état de nuire, une organisation criminelle spécialisée dans le détournement de fonds, dont le préjudice causé à une société est de près de 1000 milliards de centimes.**

**E**n effet, le service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO), basé à Saoula, a réussi à démanteler le réseau criminel d'une organisation impliquée dans le détournement et la dilapidation de fonds publics au sein de la société United Tobacco Company (UTC), spécialisée dans le commerce et la distribution de tabac. Le préjudice financier est estimé à près de 1 000 milliards de centimes. Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), une enquête de grande envergure, menée pendant plus de trois mois, a permis aux enquêteurs de la Brigade centrale de lutte contre les crimes économiques et financiers de mettre au jour un procédé frauduleux utilisé par certains employés de l'entreprise. Le stratagème consistait à enregistrer dans le système informatique de la société des produits du tabac sans qu'ils ne soient réellement réceptionnés par les filiales commerciales, avant de les écouler en dehors des circuits officiels par l'intermédiaire de grossistes. Ces pratiques ont engendré un déficit injustifié dans les stocks de produits du tabac de différentes marques, constaté lors de l'inventaire et de l'audit des comptes financiers de l'exercice 2025.



**DIX PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES**

La valeur marchande de ce manque est estimée à environ 500 milliards de centimes, sur la base des prix de vente toutes taxes comprises. Sous la supervision du parquet compétent, les investigations de terrain ainsi que les audits comptables et financiers approfondis ont également révélé une autre irrégularité financière d'un montant de 500 milliards de centimes, liée à des créances impayées par des clients de l'entreprise. Les

enquêteurs ont pu établir les faits incriminés, identifier les responsabilités et procéder à l'arrestation de dix membres du réseau, parmi lesquels figurent des directeurs, des responsables actuels et anciens, ainsi que des employés occupant différents niveaux de responsabilité au sein de la société. D'autres personnes, entreprises et un grossiste en produits du tabac sont également impliqués dans cette affaire. Dix personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire, précise la DGSN.

### VILLAS, APPARTEMENTS ET VÉHICULES DE LUXE SAISIS

L'opération a permis également selon la DGSN, la récupération et la saisie de biens, avoirs et actifs d'une valeur considérable appartenant à l'un des principaux suspects. Les biens saisis comprennent deux villas de luxe, dont l'une à Alger et l'autre en Espagne, six appartements haut de gamme - cinq en Algérie et un en Espagne -, un terrain de 900 m<sup>2</sup> dans la wilaya de Jijel, trois véhicules de luxe, une moto de grosse cylindrée, quatre montres de prestige de marques internationales, un fusil de chasse ainsi qu'une somme importante en monnaie nationale. À l'issue de l'enquête préliminaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed à Alger. Ils sont poursuivis pour abus de fonction, détournement volontaire de fonds publics, octroi d'avantages injustifiés à des tiers lors de la conclusion de contrats contraires à la législation et à la réglementation, blanchiment d'argent et de produits d'activités criminelles dans le cadre d'une organisation criminelle, ainsi que pour des infractions à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger.

R. N.

## ÉDITO

### Le Makhzen ou la provocation sous perfusion de haschich

*Suite de la page Une*

La patience algérienne n'est pas une mollesse. C'est une discipline stratégique. C'est le calme du fauve qui n'a pas besoin de bondir à chaque bruit, parce qu'il sait exactement quand le bruit devient menace. Alger observe.

Alger compte.  
Alger archive.

Alger distingue la maladresse de l'hostilité, l'incident de la méthode, la provocation de la stratégie.

Et lorsque la sécurité nationale est touchée, lorsque la jeunesse est visée, lorsque les frontières deviennent les égouts d'un système voisin qui exporte ses poisons comme d'autres exportent leurs marchandises, alors le langage change. Il ne s'agit plus de susceptibilité diplomatique. Il s'agit de survie morale, sanitaire, sociale et stratégique.

Le Makhzen devrait donc se calmer.

Vite. Non par courtoisie envers l'Algérie, mais par instinct de conservation. Les parrains lointains ne meurent jamais à la place de leurs protégés. Les capitales qui encouragent en coulisses disparaissent toujours au moment de payer la facture. Les alliances opportunistes se renégocient. La géographie, elle, ne se renégocie pas.

On peut acheter des soutiens, pas déplacer les frontières. On peut séduire des chancelleries, pas effacer un voisin puissant, souverain et vigilant. Le précédent sioniste enseigne une chose terrible : dans un monde où le droit est humilié, les États qui se sentent menacés finissent par parler le langage que les puissants ont banalisé. Le Makhzen serait bien inspiré de méditer cette leçon avant de pousser plus loin ses crimes. Car l'Algérie n'a pas vocation à subir éternellement les poisons, les intrigues et les menaces venues de l'Ouest. Elle ne cherche pas l'escalade. Elle n'en a pas besoin. Mais elle ne tolérera pas que sa jeunesse devienne le champ d'expérimentation d'une monarchie qui joue avec le feu, le haschich et les illusions.

Que Rabat entende : on ne provoque pas impunément une nation qui a bâti son identité sur le refus de plier. L'Algérie ne demande pas au Makhzen de l'aimer. Elle lui ordonne presque, par la seule gravité de l'histoire, de se tenir tranquille. S. M.

## SEMAINE INTERNATIONALE DES ARCHIVES

### Des cadres sahraouis en formation à Tindouf

Plusieurs cadres et agents chargés des archives au sein des institutions et administrations de la République arabe sahraouie démocratique bénéficient d'une session de formation spécialisée, organisée à Tindouf, dans le cadre de la célébration de la Semaine internationale des archives, à l'initiative de la Direction générale des Archives nationales. Cette formation, organisée au Musée public national du Moudjahid "Ahmed Mahsas", situé dans le quartier Moussani, du 8 au 11 juin, réunit des responsables de la gestion des archives.

Les participants y reçoivent un enseignement théorique et pratique portant sur les méthodes les plus récentes de gestion, de conservation et d'exploitation des documents. Dans une déclaration à l'APS, Asma Habib Dahou, archiviste à la Direction générale des Archives nationales, a expliqué



que cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à renforcer les compétences des participants en matière de gestion des documents actifs et d'élaboration des outils de gestion archivistique, afin de garantir la préservation et l'organisation du patrimoine documentaire selon des normes scientifiques modernes. Elle a ajouté que le programme de formation comprend des conférences et des ateliers pratiques animés par des spécialistes du domaine des archives. Les

thèmes abordés portent, notamment, sur la transformation numérique, la gestion des documents électroniques, l'élaboration des calendriers de gestion documentaire, ainsi que les mécanismes de préservation de la mémoire institutionnelle et de valorisation du patrimoine documentaire. Cette session constitue également un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les formateurs et les participants, notamment en ce qui concerne le dévelop-

pement des méthodes de conservation, de classement et de numérisation, en adéquation avec les exigences de l'ère numérique. De leur côté, les bénéficiaires issus des institutions de la République arabe sahraouie démocratique ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'encadrement et au contenu proposé. Ils ont souligné que cette formation leur a permis d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques susceptibles d'améliorer le fonctionnement des services d'archives et de promouvoir une culture moderne de gestion documentaire au sein des institutions et administrations. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités organisées par la Direction générale des Archives nationales à l'occasion de la Semaine internationale des archives, dont les manifestations se déroulent dans la wilaya de Tindouf.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

#### 6 morts et 246 blessés en 24 heures

Six (6) personnes sont décédées et 246 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, les éléments de la Protection civile ont effectué 170 interventions, ce qui a permis de sauver 112 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 50 personnes et d'évacuer 8 autres vers les structures sanitaires locales, ajoute le



communiqué, déplorant toutefois le décès par noyade de deux adolescents dans des réserves d'eau, dans les wilayas de Tamanrasset et Ain Defla. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Annaba et Ouled Djellal, note la même source, ajoutant que l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'une habitation dans la daïra de Ain Oussera (wilaya de Djelfa), a causé des brûlures à une personne. Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, il a été procédé à l'extinction de 28 incendies dans plusieurs wilayas, ajoute le bilan de la Protection civile.